



# BILAN D'ACTIVITE

**2018** DU CENTRE DE  
RESSOURCES  
CULTURE  
POUR LE DLA





# SOMMAIRE

<b>LES INFORMATIONS CLES</b>	<b>5</b>
------------------------------	----------

<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>
---------------------	-----------

<b>BILAN DETAILLE DES ACTIONS</b>	<b>20</b>
-----------------------------------	-----------

<b>ANNEXES</b>	<b>45</b>
----------------	-----------

## **AXE 1/ MOBILISER LES TETES DE RESEAU ET ACTEURS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF AU PROFIT DU DISPOSITIF DLA**

ANNEXE 1 : LETTRES D'INFORMATION	Page 3
ANNEXE 2 : QUATRE ARTICLES REDIGES PAR OPALE	Page 13
ANNEXE 3 : RELAIS DANS LA LETTRE DE LA FNCC	Page 15
ANNEXE 4 : EXEMPLE DE SUPPORT DE COMMUNICATION	Page 19
ANNEXE 5 : SUPPORT DE FORMATION « ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET POLITIQUES DE LA CREATION » POUR LES AGENTS DE LA DGCA	Page 23

### **Productions des Fédérations**

ANNEXE 6 : LETTRE D'INFORMATION DE LA COFAC : RUBRIQUE « DLA »	Page 31
ANNEXE 7 : LETTRE D'INFORMATION DE L'UFISC : RUBRIQUE « ACTUALITE DE LA MISSION CRDLA CULTURE »	Page 35
ANNEXE 8 : LISTE DES COFAC REGIONALES	Page 37

## **AXE 2/ REALISER DE LA VEILLE, DE LA CAPITALISATION ET REPERER LES INNOVATIONS**

ANNEXE 9 : CAPTURES D'ECRAN DE L'OUTIL ET LISTE DES QUESTIONNEMENTS	Page 41
ANNEXE 10 : REPERAGE DES LIEUX DE COOPERATION	Page 45
ANNEXE 11 : EXTRAITS DU RAPPORT DANS LEQUEL LES TRAVAUX D'OPALE SONT CITES	Page 51
ANNEXE 12 : ARTICLE « CONFORTER LA RECONNAISSANCE DES ACTEURS CULTURELS EN TERRITOIRES RURAUX »	Page 57
ANNEXE 13 : SYNTHESE DE L'ETUDE DE LA CRESS ILE DE FRANCE	Page 63
ANNEXE 14 : NOTE DE CADRAGE DU PROJET D'ENQUETE SUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEUSES	Page 69

## **AXE 3/ APPORTER UN APPUI-CONSEIL ET DES RESSOURCES AUX DLA DEPARTEMENTAUX ET DLA REGIONAUX**

ANNEXE 15 : TABLEAU DE SUIVI ANNUEL DES APPUIS CONSEILS	Page 75
ANNEXE 16 : EXEMPLE D'APPUI CONSEIL	Page 79
ANNEXE 17 : PROGRAMME ET PHOTOGRAPHIES DE LA RENCONTRE DES PRESTATAIRES CULTURE DLA	Page 85
ANNEXE 18 : BILAN 2004-2017 DES DLA CULTURE	Page 89

ANNEXE 19 : NOTE DE VALORISATION « ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DLA : LE VILLAGE DOCUMENTAIRE DE LUSSAS, ARDECHE »	Page 93
ANNEXE 20 : ARTICLE DE PRESSE « A LUSSAS, LE COLLECTIF POUR LE FILM DOCUMENTAIRE DE CREATION DEVELOPPE SES COOPERATIONS »	Page 101
ANNEXE 21 : FICHE REPERE « LE LIEU DE MUSIQUES ACTUELLES »	Page 107
ANNEXE 22 : FICHE REPERE « LA COMPAGNIE DE SPECTACLE VIVANT »	Page 127
ANNEXE 23 : FICHE REPERE « LA RADIO ASSOCIATIVE »	Page 145
ANNEXE 24 : ARTICLE SUR L'ACTUALITE DES AIDES A L'EMPLOI	Page 161
ANNEXE 25 : SUPPORT DE L'INTERVENTION SUR L'ACTUALITE DES AIDES A L'EMPLOI POUR LE DLA 54	Page 165
ANNEXE 26 : ARTICLE SUR LE FONPEPS	Page 173
ANNEXE 27 : ARTICLE ET SYNTHESE « LES INTERMITTENT.E.S ET LES EMPLOYEURS DU SPECTACLE VIVANT »	Page 175
ANNEXE 28 : ARTICLE « DECOUVRIR L'INTERMITTENCE »	Page 181
ANNEXE 29 : DOCUMENT DE PRESENTATION DE LA SAISON EGALITE #2	Page 185
ANNEXE 30 : ARTICLE DE LA SCENE SUR L'EGALITE HF DANS LES MUSIQUES ACTUELLES	Page 191
ANNEXE 31 : ARTICLE « FOCUS EGALITE HF DANS LES MUSIQUES ACTUELLES »	Page 193
ANNEXE 32 : ARTICLE « RESSOURCES SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES »	Page 197
ANNEXE 33 : SUPPORTS DE VISIO-CONFERENCES « UTILITE SOCIALE ET DROITS CULTURELS » ET « TERRITOIRES RURAUX : QUELS BESOINS ET QUELS ACCOMPAGNEMENTS DES STRUCTURES CULTURELLES ? »	Page 201
ANNEXE 34 : PROGRAMME DE LA FORMATION AUX DLA D'OCCITANIE	Page 215
<b>Productions des Fédérations</b>	
ANNEXE 35 : SUPPORT DE PRESENTATION DU PEC	Page 217
ANNEXE 36 : SUPPORT D'INTERVENTION « L'INTERMITTENCE DANS LE SPECTACLE »	Page 221
ANNEXE 37 : SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE « LES SPECIFICITES DE L'EMPLOI CULTUREL »	Page 233
ANNEXE 38 : SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE « DROITS CULTURELS, DEMOCRATIE CULTURELLE ET DEMOCRATISATION »	Page 245
<b>AXE 4/ CONTRIBUER A LA COORDINATION, L'EVALUATION ET LA VALORISATION DU DISPOSITIF</b>	
ANNEXE 39 : CONVENTIONS PLURIANNUELLES AVEC LES CONFEDERATIONS	Page 251

# LES INFORMATIONS CLES



# CHIFFRES CLES 2018

12 000 structures artistiques et culturelles accueillies depuis 2004 par le DLA et 7 900 accompagnées



Expertise réponses aux DLA	Ressources sectorielles	Actions de professionnalisation	Animation et coordination	Actions inter CRDLA	Communication
120 appuis-conseils aux DLA D	1 autoportrait « Culture & ESS »	8 visio-conférences	2 rencontres sur le DLA avec les fédérations	1 atelier sur la journée d'accueil des DLA	90845 vues sur le site
8 appuis renforcés aux DLA D	3 fiches repères	2 formations	9 réunions du réseau DLA	1 formation sur les coopérations	13605 abonnés à la lettre d'info
27 appuis renforcés aux DLA R	1 valorisation d'accompagnement DLA	1 journée d'accueil des nouveaux DLA	17 nouveaux consultants contactés	2 projets Inter CRDLA	3 lettres d'information
	14 articles repères	2 séminaires d'échanges entre consultants	33 consultants rassemblés		820 abonnés Facebook
			14 réunions d'équipe		532 abonnées Twitter
			6 réunions avec les confédérations		23 relais presse



# TEMPS FORTS 2018

## LEGENDE

- Publications 
- Actions de professionnalisation 
- Actions régionales DLA 
- Événements 
- Temps partenariaux 
- Temps inter dispositifs 
- Interventions stratégiques 

01

## JANVIER

- Biennales Internationales du Spectacle
- Labo Egalité femmes/hommes dans les musiques actuelles, Ile-de-France

## FÉVRIER

02

-  • Visioconférence pour les DLA sur les enjeux du secteur culturel
-  • Visioconférence pour les DLA sur l'utilité sociale des projets culturels et la notion de droits culturels
-  • Bilan des accompagnements DLA dans la culture de 2004 à 2016

03

## MARS

- Séminaire des CRDLA et DLA régionaux
- Comité de pilotage du CRDLA Culture

## AVRIL

04

-  • Fiches repères « La compagnie de spectacle vivant » et « Le lieu musiques actuelles »
-  • Restitution accompagnement collectif « mutualisation d'emplois » du DLA 84
-  • Groupe de travail sectoriel culture du DLAR Ile-de-France

05

## MAI

- Forum Entreprendre dans la Culture, Paris
-  • Atelier formation pour les DLA
-  • Visioconférence pour les DLA avec la FRAAP sur les spécificités des collectifs d'artistes plasticiens
-  • Comité d'appui du DLA 75

## JUIN

06

-  • Valorisation d'accompagnement
  - Séminaire des CRDLA et DLA régionaux
  - Visioconférence pour les DLA sur l'emploi dans le secteur culturel
  - Visioconférence pour les DLA sur la coopération
-  • Comité d'appui sectoriel culture du DLA 33
  - Séminaire acteurs/chercheurs Ufisc sur les droits culturels
  - Arrivée nouvelle chargée d'animation DLA au CRDLA Culture

# TEMPS FORTS 2018

## LEGENDE

- Publications 
- Actions de professionnalisation 
- Actions régionales DLA 
- Événements 
- Temps partenariaux 
- Temps inter dispositifs 
- Interventions stratégiques 

07

## JUILLET

- Festival d'Avignon
- Rencontres nationales Raffaut

## SEPTEMBRE

09

- Comité d'appui régional DLA Auvergne Rhône-Alpes
- Outil d'autoportrait « Culture & ESS : questionnez vos pratiques ! »
- Bilan d'accompagnement (DLA 77)
- Bilan d'accompagnement (DLA 33)
- Groupe de travail sur l'accompagnement avec les agences régionales

10

## OCTOBRE

- Rencontre régionale d'information « Groupement d'employeurs »
- Atelier : L'intermittence pour le DLA 92
- Intervention au Forum National des associations et des fondations
- Séminaire d'accueil des nouveaux chargés de mission DLA
- Séminaire régional du DLAR Hauts-de-France

## NOVEMBRE

11

- Formation sur le secteur culturel pour les DLA d'Occitanie et territoires limitrophes, organisée par Opale, Toulouse
- Séminaire des CRDLA et DLA régionaux
- Visioconférence pour les DLA sur l'accompagnement des projets culturels en milieu rural
- Rencontre des coopératives (Scop, Scic, CAE, etc.) du secteur culturel, organisée par Opale/CRDLA Culture et l'Union régionale des Scop Ile-de-France
- Article repère : Les intermittent.e.s et les employeurs du spectacle vivant

12

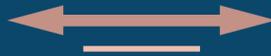
## DECEMBRE

- Fiche repères « La radio associative »
- Rencontre des consultants culture DLA
- Rencontre sur le DLA et l'accompagnement pour les coordinateurs de l'Ufisc et de la Cofac
- Visioconférence pour les DLA

# THEMATIQUES CLES

RURALITÉ  
 -ÉGALITÉ-  
 -FEMMES HOMMES-  
 diversité culturelle - UTILITÉ  
 droits culturels - SOCIALE -  
 ENTREPRENEURIAT CULTUREL  
 -COOPERATION-  
 -EDUCATION artistique  
 -CULTURELLE-

radios  
**MUSIQUES**  
**ACTUELLES**  
 compagnies de  
**SPECTACLE**  
**VIVANT lieux**  
 DE coopération



aides  
 à l'emploi  
**FISCALITÉ**  
**NUMERIQUE**  
 conventions-  
**COLLECTIVES**  
**FINANCEMENTS**  
**SOLIDAIRES**  
**MUTUALISATION**  
 pratique amateur

# INTRODUCTION



En 2018, le secteur culturel et associatif reste traversé par des mutations importantes qu'elles soient structurelles ou conjoncturelles, politiques et économiques ou plus technologiques comme le numérique. Depuis plusieurs années, les acteurs culturels sont particulièrement fragilisés, et les mutations du travail (précarité, pluriactivités, métiers nouveaux ou se transformant) tout comme les discontinuités des politiques de l'emploi nécessitent d'inventer des systèmes de sécurisation mais aussi d'accompagner ces mutations.

Si le poids économique de la culture dans les branches marchandes tend à se réduire, *a contrario*, on observe que les branches culturelles liées à des activités non-marchandes (spectacle vivant, patrimoine et enseignement) se maintiennent ou ont connu une réelle croissance ces dernières années. »<sup>1</sup> La cinquième enquête nationale sur les associations menée par Viviane Tchernonog<sup>2</sup> indique que le secteur culturel représente un quart des associations employeuses et qu'il a connu un taux global d'évolution entre 2011 et 2017 de près de 30% : c'est celui qui évolue le plus fortement chaque année (+4,4% en moyenne). Le nombre de bénévoles de ces associations également est en hausse. Globalement les ressources propres des associations représentent 66% de leur budget, les dons et le mécénat à peine 5%, et enfin les subventions ne représenteraient que 20% de leur ressource en 2017. Plus globalement, cette enquête permet d'observer que le secteur associatif a connu une rupture entre 2011 et 2017 : les financements publics ont baissé, « certes très légèrement, mais l'inversion de tendance marque une rupture importante.... Le secteur associatif connaît en outre un mouvement de concentration qui est nettement plus affirmé que précédemment avec la baisse du nombre d'associations employeuses allant de pair avec une augmentation de leur taille, et de leur poids relatif, et une augmentation significative du poids des très grandes associations. »<sup>3</sup> Cette baisse historique des associations employeuses n'épargne pas le secteur culturel

Le DLA a accompagné plus de 60 000 structures depuis sa création, dont 20% (12 000) dans le secteur culturel (ce qui représente près de 30% des 35 000 associations culturelles employeuses - estimation en 2011).

Sur ces 12000 associations accompagnées, près de 8 000 associations culturelles ont bénéficié d'un accompagnement par un consultant ou une personne ressource.

La dernière mesure d'impact a mis en lumière l'énorme succès du DLA : l'accompagnement proposé par le DLA est massivement plébiscité par 95% des structures, 60% estiment que l'accompagnement a bénéficié à l'amélioration de la qualité de leur emploi, 70% à l'amélioration de leur santé économique, ou encore au développement de leurs partenariats, ou au développement de leur projet.

Le DLA accompagne de façon proportionnée toute la diversité du champ culturel tant dans les domaines artistiques (théâtre, danse, musique, média, patrimoine...) que dans les fonctions (structures de création, de diffusion, d'enseignement, etc). Il accompagne également le secteur culturel dans tous ses enjeux actuels et dans cette période de transitions qu'il traverse. Au regard du contexte d'évolution positive des associations culturelles employeuses (augmentation de leur nombre, de l'emploi, du volume des budgets...), mais également des mutations en cours (technologique, économique, juridique, politique), le dispositif local d'accompagnement a plus que jamais une responsabilité forte à poursuivre son intervention dans cette branche d'activité, où les besoins restent importants et la plus-value du dispositif largement reconnue, pertinente et valorisée.

## CONTEXTE & ENJEUX LIÉS AU SECTEUR CULTUREL

### ■ Les politiques publiques

#### - Actualités législatives et réglementations en projet

La mise en place de la loi LCAP ainsi que de nombreux décrets ont nécessité de la part du CRDLA la constitution de nombreuses ressources et appuis très ciblés :

<sup>1</sup> Le poids économique direct de la culture en 2015, T. Picard, 2017

<sup>2</sup> Les associations : état des lieux et évolutions, vers quel secteur associatif demain – V. Tchernonog

<sup>3</sup> Ibid

- › Le suivi des réflexions portées par la Fédération des arts de la rue sur la mise en place du 1% travaux publics dédié à l'art vivant en faveur de la création en espace public
- › 5 nouvelles mesures pour la musique (20 millions d'euros) : aide à l'export, crédit d'impôts phonographique, plan d'aide aux vidéo-clips, soutien renforcé aux établissements assurant une mission de service public, un plan chorale.
- › Une réflexion sur la mise en place et la création des futurs centres nationaux de la marionnette
- › Les dispositifs du Ministère de la culture comme « la culture près de chez vous » ou le Pass culture qui sont autant de possibilités de reconnaissance et de soutien au secteur culturel de l'ESS, que de difficultés pour les acteurs de l'ESS à se différencier du secteur marchand lucratif très concentré.
- › La prise en compte des droits culturels (loi LCAP, NOTRe) dans les politiques publiques.
- › L'opérationnalité des différentes mesures FONPEPS.
- › La mise en place d'un Centre national de la musique (CNM).

#### - **Le soutien à l'Economie sociale et solidaire**

A la suite du rapport Latarjet, sur la place de l'ESS dans la culture, en juillet 2018, la Ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a annoncé quelques pistes de soutien aux associations culturelles comme le soutien aux lieux intermédiaires et à d'autres entreprises de l'ESS (espace de travail collectif, lieux de coopération, friches artistiques et culturelles, PTCE culture). La ministre a en effet rappelé que le soutien de l'Etat commençait par mieux reconnaître les projets culturels de l'ESS.

Ainsi une expérimentation sur le soutien aux lieux intermédiaires doit être lancée en 2019 dans plusieurs régions (Bretagne, Nouvelle Aquitaine). Le ministère soutiendra également davantage l'entrepreneuriat culturel (FONPEPS, structuration des filières, prix IFCIC...), et proposera à nouveau un temps fort lors du forum Entreprendre dans la culture au cours duquel Opale / CRDLA Culture organise une journée dédiée à entreprendre autrement.

Le CRDLA culture a d'autre part été sollicité avec son partenaire l'UFISC pour organiser une journée de sensibilisation-information au personnel de la DGCA (Direction générale à la création artistique) au Conseil National des professions du spectacle (CNPS) devant tous les partenaires sociaux du secteur culturel, pour plusieurs interventions sur le thème « culture et économie sociale et solidaire ». Enfin, la DGCA a sollicité la présence d'Opale / CRDLA Culture sur quelques groupes de travail pour travailler sur des indicateurs d'évaluation des lieux intermédiaires.

#### - **Le Fonpeps**

Pour rappel, le Fonpeps (Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle) vise à encourager la création d'emplois durables. Il est destiné aux entreprises du spectacle vivant et enregistré, et aux artistes et techniciens qu'elles emploient. Les 9 mesures annoncées ont été longues à se mettre en place tout au long de l'année 2018 et une faible part du budget envisagé a pu être consommé, ces mesures souffrant d'une certaine complexité et d'une faible visibilité. Huit des neuf mesures sont aujourd'hui en vigueur. Elles concernent particulièrement les employeurs associatifs (la grande majorité des acteurs du spectacle vivant).

Sont donc disponibles :

- › L'aide à l'embauche d'un.e premier.e salarié.e en CDI (branches du spectacle)
- › La prime à l'emploi pérenne de salarié.es du spectacle
- › La prime aux contrats de longue durée dans le secteur du spectacle
- › L'aide à l'embauche des jeunes artistes diplômé.es
- › Le dispositif de soutien à l'emploi des artistes dans le secteur de l'édition phonographique
- › Le dispositif de soutien à l'emploi dans les cafés culture
- › Aide à la garde d'enfant d'artistes et technicien.nes intermittent.es
- › Le dispositif de soutien à l'emploi dans les secteurs fragiles : petits lieux de diffusion, Cafés-Cultures.
- › *A venir : Fonds pour les groupements d'employeurs de la culture*

#### - **L'appui RH de l'AFDAS**

Le dispositif d'accompagnement (appui-conseil spectacle vivant) mis en place par les partenaires sociaux réunis au sein de la CPNEF-SV et piloté par l'AFDAS a touché à sa fin courant 2018. Malgré les difficultés d'articulation avec le DLA, le CRDLA Culture poursuivra en 2019 ce partenariat et facilitera la mise en lien

entre les DLA et un nouveau dispositif de soutien (Appui RH) qui se met en place au début de l'année 2019 par l'entremise d'un nouvel accord EDEC portant sur la culture, le tourisme et l'évènementiel.

Ce nouveau dispositif devrait venir compléter le DLA en ciblant spécifiquement cette thématique des Ressources humaines. Des réunions de concertation devraient avoir lieu avec les DLA au cours de 2019.

#### - **Les emplois aidés et aides à l'emploi**

À la suite de la fin des emplois aidés pour le secteur non-marchand, Recherche et Solidarités<sup>4</sup> fait le constat d'une baisse drastique des emplois et d'associations qui les employaient. Le CRDLA culture a donc décidé de repérer de façon exhaustive toutes les aides à l'emploi disponibles pour les associations culturelles. Ce document, actualisé très régulièrement, a été téléchargé près de 10 000 fois sur notre site.

La mesure 8 du Fonpeps, (en plus de la 3 et 4 liées à l'emploi directement) qui permet d'assurer la prise en charge du plateau artistique de spectacles diffusés dans des salles de moins de 300 places, va dans le sens d'un encouragement de l'Etat pour renforcer des emplois pérennes dans le spectacle.

#### - **L'égalité femmes/hommes**

Dans le secteur culturel, on observe une réelle prise de conscience sur la question des inégalités femmes/hommes, que ce soit dans les métiers, mais aussi dans les pratiques amateurs, l'insertion professionnelle des artistes, ou encore les programmations des structures de diffusion. Le ministère de la Culture impose un effort significatif aux structures labellisées de son réseau, et plus largement, les acteurs de l'ESS se mobilisent peu à peu autour de rencontres professionnelles, expérimentations collectives, accompagnement individuel, dispositifs d'observation dédiés, etc. Le CRDLA Culture est amené à capitaliser des ressources et suivre ces accompagnements ou expérimentations visant une meilleure égalité entre les femmes et les hommes.

#### - **Le plan tiers-lieux**

Si les tiers-lieux ne sont pas tous concernés par le secteur culturel, un certain nombre d'artistes ou de professionnels culturels y travaillent néanmoins, et certains tiers lieux se reconnaissent largement dans le champ culturel. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la cohésion des territoires, Julien Denormandie a annoncé un programme national de développement des tiers lieux à hauteur de 110 millions sur trois ans, afin de « favoriser la création de 300 fabriques des territoires », tiers lieux situés dans les petites et moyennes villes, en milieu rural et les quartiers populaires de la politique de la ville. Une partie des 1 800 tiers lieux identifiés par la mission de Patrick Lévy-Waitz devraient bénéficier de ce soutien, et les DLA être amenés à accompagner cette dynamique sur plusieurs aspects :

- la création ou le développement des fabriques de territoire,
- la création ou le développement de petits tiers-lieux ruraux,
- la structuration des tiers lieux en phase de développement,
- l'implantation dans certains nouveaux espaces.

### ■ **Des spécificités territoriales**

#### **1. Les projets d'accompagnements en milieu rural**

Nous poursuivons nos interventions et soutien à l'accompagnement de diverses fédérations et projets se développant en milieu rural. Ainsi nous organisons des moments de rencontres et séminaires avec la confédération rurale des foyers ruraux (CNFR) pour les aider dans leurs réflexions sur leur développement. Ce sont ainsi plusieurs fédérations culturelles (CNBF, FAMDT, JMFrance, CNFR, CITI) dont les adhérents sont situés majoritairement en milieu rural qui sollicitent le DLA pour se faire accompagner sur une réflexion globale sur leur avenir et leur stratégie de développement.

Nous participons à plusieurs rencontres « culture et ruralité » organisées par divers réseaux et acteurs ressources de la culture et du monde rural (CERMOSEM, Fédélina, Ufisc, collectivités rurales, Chambre d'eau, CITI...). Les démarches de travail sont souvent basées sur de l'échange de pratiques, des analyses partagées

<sup>4</sup> <https://recherches-solidarites.org/>

et des accompagnements d'expérimentations. Les objectifs sont variés : identifier la place des jeunes adultes, renforcer le lien avec le secteur du tourisme, mais aussi dynamiser et faire reconnaître les projets et initiatives culturelles situées en milieu rural. Cette dynamique a été transmise aux chargé.es de mission DLA en 2018 à travers une visioconférence mais aussi un appui renforcé auprès des DLA des territoires ruraux. Elle permet au CRDLA culture d'enrichir les méthodologies et les pratiques des DLA dans leur soutien aux créateurs d'associations et d'entreprises en milieu rural, d'innover sur des dispositifs de soutien un peu plus spécifiques au monde rural.

## 2. Dynamique des concertations territoriales

A travers les concertations territoriales ou le lancement des contrats de filières par le ministère de la Culture, en lien avec les régions et des organisations professionnelles, une nouvelle étape de coconstruction des politiques publiques s'ouvre sur les territoires. Les acteurs de l'Ufisc s'en sont emparés à travers des dispositifs originaux qui se mettent en place avec la puissance publique. Ce sont les Schémas d'orientation dans divers domaines : art de la rue (Sodarep), musique (Solima), marionnette (Sodam), arts visuels (Sodavi). Les diverses rencontres professionnelles organisées par nos partenaires au sein de l'Ufisc et le ministère de la Culture dynamisent également cette nouvelle modalité de concertation de l'action publique, dans laquelle le DLA, lui-même animateur de territoire, joue un rôle important.

### ■ Trois enjeux clés : la coopération renforcée, la diversification des financements, l'évaluation des projets

#### 1. La mutualisation des moyens et les coopérations renforcées

Que ce soit pour lutter contre la baisse du soutien public ou contre des situations de mise en concurrence, ainsi que pour réfléchir à de nouveaux modèles économiques plus justes et solidaires, les initiatives culturelles de l'ESS font de la coopération une valeur, un terrain d'expérimentation et un moteur de développement jusqu'à permettre de penser une nouvelle économie culturelle coopérative<sup>5</sup>.

Les expériences de coopération ou de regroupement existent depuis longtemps dans le secteur associatif de la culture (comme les friches artistiques par exemple), mais elles se sont nettement développées depuis le début des années 2000. Les collectifs artistiques, les coopérations inter-associatives menant des actions communes ponctuelles ou régulières, les lieux mutualisés, les groupements territoriaux de coopération (PTCE, cluster), les groupements autour de l'emploi (tels les groupements d'employeurs, les coopératives d'activité et d'emploi), les sociétés coopératives d'intérêt collectif, les projets coopératifs avec participation citoyenne, les démarches de mutualisation de moyens, les réseaux affinitaires etc. sont autant de formes dans les initiatives de coopération, de mutualisation ou de regroupement.

Plusieurs formes de mutualisation de l'emploi sont à l'œuvre, au-delà du régime spécifique de protection sociale des intermittents, qui est en soi une forme de mutualisation et de solidarité nationale face à l'emploi discontinu dans le spectacle et l'audiovisuel : : parcours d'accompagnement et d'insertion professionnelle sur un territoire, réseaux de transmission de compétences entre pairs, dispositifs de paies et d'accompagnement RH mutualisé, espaces de travail partagé dans les lieux intermédiaires, plate-forme de gestion administrative partagée, etc. les exemples sont nombreux. Après plusieurs années de soutien et d'appui de la part du CRDLA Culture, les Groupements d'employeurs culture se sont regroupés en fédération (FNGE) adhérente à l'Ufisc.

L'expérimentation sur l'accompagnement à la coopération renforcée entre acteurs que les CRDLA culture et financement associées aux DLA et à nos partenaires (Ufisc, fédérations) met l'accent sur la coopération considérée comme un moyen :

- d'apporter du sens à une dynamique de projet en considérant les bénéfices de la coopération pour les personnes ;
- de se projeter dans une croissance non-prédatrice, non-hégémonique sur un territoire ;

<sup>5</sup> Pour aller plus loin dans les particularités socioéconomiques du champ artistique et culturel, Philippe Henry, *Un nouveau référentiel pour la culture ? Pour une économie coopérative de la diversité culturelle* – éd. Attribut- 2014

- de structurer une démarche culturelle et artistique en coordonnant les actions de divers acteurs, afin de développer la présence artistique sur les bassins de vie, en prenant en compte la diversité des acteurs sur un territoire

De nouvelles politiques publiques, décroisées, favorisant l'intersectoriel comme le multidisciplinaire, sont nécessaires pour accompagner ces logiques de coopération à dimension culturelle, comme un nouvel enjeu de structuration et de consolidation des dynamiques culturelles. A travers des cadres réglementaires nouveaux, des modes juridiques prenant en compte la diversité des pratiques ainsi que par des politiques de reconnaissance et de soutien.

A ce titre, le DLA, dans sa posture d'accompagnateur et d'animateur territorial, est l'un des premiers interlocuteurs de ces projets de coopération renforcée, qui s'engagent souvent dans des dynamiques fortes de changement d'échelle, donnant du sens à l'ensemble des réseaux de partenaires locaux.

## 2. Diversifier les ressources comme se diversifient les activités

Innovant au-delà d'un schéma classique fondé sur une ou deux fonctions (le plus souvent la création et/ou la diffusion autour d'une programmation), de nombreuses structures culturelles réinventent non seulement ces deux métiers à travers une diversité de pratiques, mais en plus les intègrent à un ensemble d'autres activités : accompagnement de parcours, centre de ressources, écoles et ateliers de pratiques, événements territoriaux, actions dans les établissements scolaires, les centres sociaux..., recyclage de matériels, débats et conférences, innovations numériques, incubations de projets, mises à disposition pour les associations et les entreprises, formation dans les entreprises, échanges de communications, restauration, etc. La liste est longue et l'inventivité favorisée par la singularité des démarches et des écosystèmes territoriaux ou sectoriels. En effet, ces activités se sont le plus souvent progressivement bâties en intégrant les besoins territoriaux et sectoriels et se mettent fréquemment en œuvre en partenariat avec d'autres acteurs. Ainsi, les écosystèmes culturels s'ouvrent à de nouvelles activités, à de la transversalité, se décroisent.

Si la diversification des ressources peut permettre de consolider la structure et son autonomie de développement, elle oblige aussi à une gestion budgétaire et financière souvent complexe du fait de la multiplicité des partenaires et des interactions à conduire (dialogues avec plusieurs partenaires publics, entretien des gouvernances et des implications bénévoles, diversité d'actions territoriales en coopération, qualification des usages marchands, ...).

Les financements européens demeurent cependant toujours sous-utilisés, bien souvent du fait d'incapacité à financer une trésorerie et de développer une assise financière solide, qui écartent de fait les TPE culturelles de l'ESS. Alors que différentes expériences témoignent de l'intérêt de ces projets, souvent structurants, et porteurs d'effets leviers sur les ouvertures et les réseaux, elles montrent aussi les risques pris en termes de montée en emploi et en compétences, et les conséquences à moyen terme d'un changement non maîtrisé. Le mécénat reste également faiblement mobilisé. Au-delà de l'accès aux appels à projets des fondations, souvent particulièrement exigeants, les structures culturelles de l'ESS ont la possibilité de développer du mécénat de proximité, et l'échelle territoriale est alors la plus pertinente pour ce type de projets. Cependant, ces dernières années, les accompagnements collectifs portant sur la recherche de financements européens ou de mécénat ont été peu nombreux, et pourraient sans doute être développés.

De nouveaux dispositifs d'appuis, expérimentés dans différents champs de l'économie sociale et solidaire, pourraient aussi être élaborés et éprouvés tels la constitution de fonds associatifs collectifs pour les projets à buts autres que lucratifs, le soutien par abondement ou garantie à des fonds de solidarité financière montés par des réseaux d'acteurs, la constitution de foncière et de fonds en appui à l'innovation sociale et à la coopération n'ayant pas pour but une rentabilité profitable de court terme mais un investissement durable (à l'exemple de la foncière Terre de liens dans le champ agricole par exemple), les expérimentations de financement solidaire (épargne solidaire, participation citoyenne de type Cigales, fonds de dotation...).

## 3. Évaluer : croiser les indicateurs

*« Utilité sociale, valeur ajoutée sociale, plus-value sociale ou sociétale, utilité sociale et écologique... Les notions sont multiples, l'idée est semblable. Les acteurs des organisations de l'économie sociale et solidaire (mais d'autres organisations peuvent être concernées, dans une certaine mesure) sont convaincus qu'ils apportent à la collectivité et à leurs territoires d'intervention un "bénéfice collectif", au-delà des services qu'ils*

*rendent à des individus, des biens qu'ils peuvent produire, des emplois qu'ils peuvent créer. Ces "bénéfices" attendus ou revendiqués sont d'ordre divers : du lien social, de la solidarité, une réduction de l'exclusion, une contribution à une démocratie plus vivante, à la mise en œuvre de droits fondamentaux, à la qualité de vie ou à l'environnement sur des territoires, etc. »<sup>6</sup>*

Pour les structures artistiques et culturelles de l'économie sociale et solidaire, les enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale sont ainsi cruciaux. Ceux-ci s'illustrent de multiples façons, tant pour guider en interne le bon fonctionnement de l'organisation, l'inscription dans l'environnement, l'élaboration du projet « stratégique » dans ses multiples dimensions : artistique, culturel, territorial, social etc. Il s'agit de savoir et partager ce que l'on fait et pourquoi, échanger sur les visions et les actions tant dans leurs intentions que dans leur opérationnalité vécue. L'évaluation n'est pas neutre et joue sur les conceptions des métiers, des organisations de travail, des réciprocitys, des relations humaines.

L'évaluation ne doit pas glisser de façon simpliste et unique vers la sphère du management entrepreneurial, uniquement régie par la lucrativité. Il faut diversifier et multiplier les points de vue et méthodologies. Le travail des structures sur l'évaluation est l'un des enjeux de la co-construction des politiques publiques. Les collectivités territoriales, nombreuses à être engagées dans des démarches de progrès humain sur leurs territoires, en particulier la culture, peuvent trouver appui sur les 17 Objectifs du développement durable (ODD), visant à garantir les droits de l'Homme pour chacun et à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à autonomiser les femmes et les filles.

## CONTEXTE LIÉ AU DISPOSITIF

En juin 2018 a été lancée par les pilotes et l'Avisé une réflexion sur les évolutions potentielles du dispositif à l'horizon 2020 dans la perspective du prochain appel à projets. Après une quinzaine d'années d'activité, le DLA est en effet à une étape de structuration importante qui doit accompagner les nouvelles organisation, gouvernance et reconnaissance du secteur de l'ESS. Le monde associatif a largement évolué ces dernières années, l'emploi y a été fortement développé et le DLA, construit au départ sur un agencement innovant entre pouvoirs publics et acteurs ressources de terrain, est en âge de s'interroger sur son fonctionnement. Nouveau pilotage national dès le mois de janvier 2018, réorganisation et redistribution des enveloppes sur certains territoires en 2018, baisse des crédits attendue en 2019... les temps semblent difficiles pour ce dispositif pourtant phare de l'action associative et de l'ESS, malgré une forte maturité et une reconnaissance indéniable de sa plus-value. Ses opérateurs sont à une étape charnière, où doivent se repenser :

- la gouvernance générale du DLA,
- les articulations entre les différentes échelles d'intervention,
- la culture commune et l'identité du DLA malgré la diversité territoriale,
- les moyens, méthodes et outils d'animation du réseau,
- les modalités de capitalisation et d'échanges entre opérateurs,
- la production des ressources...

Le CRDLA Culture s'implique largement dans cette nouvelle dynamique, en participant activement aux différents temps de travail et échangeant largement avec opérateurs et pilotes. Cette dynamique se poursuivra en 2019 pour acter le cadre du DLA applicable pour le prochain appel à projets en 2020.

<sup>6</sup> Jean Gadrey dans « Evaluer son utilité sociale » Guide de l'Avisé, Culture & promotion - [http://www.utilite-sociale.fr/wp-content/uploads/2016/04/200711\\_avisé\\_cahier\\_evaluationutilitesociale.pdf](http://www.utilite-sociale.fr/wp-content/uploads/2016/04/200711_avisé_cahier_evaluationutilitesociale.pdf)

## POUR LES DLA, DES REPONSES AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENTS IDENTIFIÉS POUR LE CRDLA CULTURE, DES RESSOURCES ADAPTEES ET DES APPUIS RENFORCES

### ■ De nouveaux partenaires pour le DLA

En 2018/2019, au regard de la multiplication des propositions d'accompagnement pour le secteur culturel, le CRDLA a souhaité contractualiser avec des partenaires tels que le CNV, les agences régionales culturelles, les fédérations.

Le DLA est ainsi renforcé en tant que partenaire central inscrit dans un écosystème de l'accompagnement du secteur culturel. A l'échelle territoriale il en est même bien souvent l'animateur principal. Le CRDLA Culture doit continuer de soutenir cette posture et renforcer la valorisation de l'outil DLA, qui peut être vu comme un acteur de la mise en œuvre d'une politique publique pensée à l'aulne des droits culturels : diversité des points de vue, co-construction des dynamiques, respect des territoires...

### ■ La coopération, au-delà des statuts et des projets

Le DLA a été amené bien souvent ces dernières années à accompagner des processus de rapprochements, mutualisations ou coopérations entre acteurs culturels. Continuent de se développer largement sur tous les territoires des lieux de coopération, lieux intermédiaires, lieux hybrides, tiers lieux culturels. Si les DLA ont jusqu'à présent été bien outillés par le CRDLA Culture pour accompagner ces collectifs dans la formalisation de leurs projets partagés, identifier les supports juridiques les plus pertinents, mobiliser les partenaires, il convient de poursuivre le soutien aux structures par des accompagnements plus internes aux coopérations : qu'en est-il de la mise en œuvre réelle de la coopération entre les individus qui constituent le collectif ? Quelles conséquences sur les RH de rapprochements parfois construits à plusieurs vitesses ? Quelles évolutions des gouvernances au sein des instances ? Quels équilibres à reconstruire ?

Ces dynamiques à accompagner s'appuient sur des compétences autour de l'animation des intelligences collectives, et viennent aussi questionner les inégalités hommes / femmes, les enjeux de diversité dans les projets culturels et ainsi l'adéquation entre discours, valeurs et pratiques. L'outil ESS'perluette, ainsi que d'autres référentiels plus fondamentaux comme celui des droits culturels, viennent mettre en perspective les projets culturels avec les valeurs défendues (ou qui devraient l'être).

### ■ Renforcer la présence du CRDLA Culture

L'équipe du CRDLA Culture s'est étoffée en 2018 afin de renforcer l'appui conseil aux opérateurs du DLA. Les échanges et apports de ressources ont en effet largement évolué ces dernières années, demandant des expertises toujours plus importantes sur des sujets devenant plus complexes et nécessitant un regard national, une capitalisation et des ressources actualisées. Cette dynamique renforcée de l'animation au sein d'Opale nous permet d'être toujours plus réactifs et d'apporter :

- Des ressources ciblées au cas par cas
- Des interventions pour des temps de travail en inter DLA
- Des interventions lors de temps de lancement ou de bilan d'accompagnements DLA
- Des formations en région et à Paris
- La mobilisation des partenaires de l'accompagnement, etc.

### ■ Des thématiques 2018 / 2019 pour des formations, visioconférences et outillages pour les DLA

Sur la base de ces constats et de l'évolution observée en 2017, le CRDLA Culture approfondira à travers les formations, visioconférences et outils aux DLA les différentes thématiques suivantes :

- Education artistique et culturelle, pratiques amateurs
- Espaces de coconstruction des politiques publiques : exemples des Solima, Sodavi, Sodam, etc.
- Valorisation de l'utilité sociale
- Spécificités des accompagnements des acteurs culturels en milieu rural
- Processus de coopération : accompagner la création de SCIC culturelles
- Droits culturels et prise en compte de la diversité culturelle
- La mutualisation d'emploi : quand le DLA accompagne la création de GE
- Egalité Femmes / hommes dans la culture (l'ESS) et le rôle du DLA

- Lieux intermédiaires, tiers lieux culturels : des espaces d'expérimentation
- Enjeux de l'ESS et rôle du DLA (avec Jean-Louis Laville)
- Posture de l'accompagnement (avec Maela Paul ou Armelle Gaulier)

#### Rappel de quelques spécificités sur les structures culturelles et artistiques de l'ESS

Tout comme le nombre de salarié.e.s du secteur culturel qui a doublé en vingt ans, le nombre de création d'associations ne faiblit pas (plus de 15 % chaque année). D'ici 2020, on peut estimer que le nombre d'associations culturelles s'élèvera à près de 300 000, avec certainement près de 200 000 salarié.e.s dans les 40 000 associations employeuses, et cumuleront un budget de plus de 9 milliards d'euros.

Si l'on s'en tient aux statuts, les associations sont très nombreuses et particulièrement dans le spectacle vivant. Mais on compte également une centaine de Scop ou de Scic : certains équipements labellisés par l'État, des orchestres, des sociétés de production ou d'édition, des salles de spectacles, des compagnies de spectacle vivant, etc. Elles composent aussi, d'après la loi relative à l'ESS, une large partie du secteur professionnel culturel. Quel que soit le domaine culturel, la part des structures de l'ESS est très importante, voire largement majoritaire : c'est le cas pour le spectacle vivant, dont 82% des entreprises sont sous statut associatif<sup>7</sup>. Dans le spectacle enregistré (audiovisuel, édition phonographique, cinéma...), la part des associations est de 30%<sup>8</sup>. Et dans les arts visuels, les associations employeuses sont estimées à 3 200<sup>9</sup>.

La dynamique culturelle de l'économie sociale et solidaire, souvent méconnue, constitue un phénomène continu. Elle se déploie à travers la croissance soutenue d'initiatives structurées en très petites entreprises (en moyenne 5 salariés) qui déploient une multiplicité d'activités, dans un univers de services, communément fondé sur la mobilisation première de ressources humaines. Pour illustration, dans le champ du spectacle vivant, les entreprises ont cru de 12 400 à près de 21 000 entre 2000 à 2016<sup>10</sup>, engendrant une croissance de l'emploi en CDI et en contrats plus courts (le nombre de salariés est passé de 148 500 à plus de 215 000<sup>11</sup>).

Les entreprises accompagnées via le DLA s'inscrivent dans l'ESS, bien qu'elles n'en aient pas toujours une claire lisibilité. Elles le font autour de principes forts comme l'expérimentation et la recherche d'utilité sociale (entendu au sens large comme une démarche de progrès), le souci des décroissements, les processus de coopération, ou encore le respect des droits culturels.

En effet, les initiatives culturelles et artistiques se reconnaissant dans l'ESS ont toujours été soucieuses de donner la parole, de renforcer les capacités d'agir des populations du territoire sur lequel elles inscrivent leurs actions, de construire les bases d'un « *mieux vivre ensemble* », d'organiser des échanges relationnels et économiques équitables sur leur territoire. Ainsi, dans leur très grande majorité, les associations culturelles sont des garants de la diversité face au secteur marchand et aux phénomènes de concentration, et parfois même face au secteur public. Une radio associative permet une expression différente sur les ondes, le cinéma d'art et d'essai promeut des œuvres d'auteurs, les labels indépendants soutiennent des artistes émergent.e.s, les salles de diffusion associatives proposent des programmations variées et un accompagnement des pratiques en amateur, les compagnies expérimentent des langages artistiques multiples, des lieux intermédiaires et fabriques artistiques ouvrent des espaces de travail coopératif... Diversité des propositions mais aussi diversité des publics concernés par les propositions... tel est le souci de la plupart des opérateurs associatifs du secteur de la culture.

La référence à l'ESS prend également toute sa dimension pour proposer des solutions face à la précarité des emplois et des inégalités de situations de travail dans la culture : seulement un tiers des personnes en CDI, des travailleurs avec plusieurs employeurs, une forte pluri-activité, une atomisation et une montée des contrats atypiques, ou encore des structures organisées autour de logiques de projets... Si la précarité des intermittents du spectacle est mieux connue, ces dernières années ont également vu la montée de l'emploi non salarié et très peu rémunéré (micro-entrepreneuriat, travail indépendant...) qui pose de nombreuses questions sur la précarité et la protection sociale de ces personnes. Par ses principes et modèles collectifs et solidaires, l'ESS doit permettre de mieux soutenir et rémunérer ces travailleurs associés qui créent de la valeur et du commun. Elle doit aussi ouvrir la réflexion sur la refonte de notre système de protection sociale et sur la question d'un revenu minimum garanti.

<sup>7</sup> Tableau de Bord statistique « Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant », données 2016, CPNEF-SV.

<sup>8</sup> Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel, données 2016, CPNEF-AU.

<sup>9</sup> Fiche repère, Les collectifs d'arts plastiques et visuels, Opale, Fraap, 2012.

<sup>10</sup> Tableau de Bord statistique, 2016, CPNEF-SV.

<sup>11</sup> Tableau de Bord statistique, 2016, CPNEF-SV.

Enfin, en rupture avec les tendances actuelles à la concurrence exacerbée, les formes de coopérations entre acteurs sont ainsi des réponses aux contradictions du secteur culturel. Des collectifs formalisés menant des actions communes ponctuelles ou régulières sur un territoire à des collectifs structurés autour de lieux mutualisés (de type friches ou pépinières), en passant par des projets centrés sur les participations citoyennes et des salarié.e.s (Scic, AMACCA, Cigales, CAE, lieux de pratiques artistiques en amateur...) jusqu'aux PTCE (Pôles territoriaux de coopération économique), les acteurs culturels et artistiques de l'ESS tentent d'apporter des solutions concrètes dans une économie du partage.

Ces expériences cherchent entre autres à dépasser cette contradiction entre la marchandisation du domaine culturel et du monde associatif, et la nécessité d'une organisation globale plus coopérative et plus égalitaire. Lorsque ces réflexions et initiatives de mutualisation et de coopération sont portées à l'échelle d'un territoire, elles deviennent complémentaires les unes aux autres, elles sont des outils (d'action et de réflexion) pour la structuration de la filière culturelle, aux frontières des questions d'emploi, de politiques culturelles et d'économie sociale et solidaire.

# BILAN DETAILLE DES ACTIONS



## AXE 1/ MOBILISER LES TETES DE RESEAU ET ACTEURS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF AU PROFIT DU DISPOSITIF DLA

### ■ Objectifs définis

1. Sensibiliser et informer les mouvements associatifs par secteur d'activité de l'action du dispositif.
2. Mettre en lien les DLA départementaux et régionaux avec les lieux ressources et organismes paritaires susceptibles de les appuyer dans leurs missions.

### ■ Résultats visés

- Améliorer la connaissance et l'appropriation du dispositif par les associations
- Renforcer l'effort de structuration associative
- Apporter une expertise sur le secteur culturel aux partenaires institutionnels du DLA
- Permettre un développement de la chaîne d'accompagnement, en lien avec les autres acteurs de l'accompagnement (Opca, lieux ressources, etc.)

### ↳ MISSIONS PERMANENTES

- Poursuivre la promotion du dispositif auprès des associations culturelles employeuses : associations isolées, relais d'information, organismes d'appui, fédérations, réseaux divers...
- Accueil téléphonique, participation à des AG, des CA et des réunions d'information des groupements associés du CRDLA, diffusion d'informations sur mailing-lists, lettre du CRDLA Culture, réponses aux sollicitations des médias...

### ↳ ENJEUX PRINCIPAUX 2018-2019

L'année 2018 a été marquée par une montée en puissance des opérateurs de « l'accompagnement » dans le champ culturel. Incubateurs, réseaux, dispositifs territoriaux par filière, etc. de nombreuses structures développent des actions en direction des structures culturelles et artistiques (dont la plupart relèvent de l'ESS), en écho aux méthodologies que le DLA a su mettre en place durant une quinzaine d'année. A titre d'exemple, le ministère de la Culture a lancé un appel à projets pour le « soutien aux actions professionnalisantes mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement en direction de l'entrepreneuriat culturel », appel à projets pour lequel plus de 80 structures ont répondu. Dans ce paysage, le DLA reste cependant l'interlocuteur de territoire incontournable et historique. Son approche élargie au secteur de l'ESS et son regard centré sur l'emploi et l'utilité sociale locale des projets en font un acteur de référence dont la neutralité est prouvée et qui assure également une forme d'équité territoriale.

C'est pourquoi le CRDLA culture a souhaité en 2018 renforcer les articulations du DLA avec les autres acteurs. En particulier, au-delà de l'action régulière avec les réseaux et les partenariats avec les fédérations, le CRDLA Culture a porté deux projets de conventions qui se concrétiseront en 2019 : l'un avec le CNV (Centre National de la Variété) et l'autre avec les agences régionales actives en faveur de l'accompagnement. Il s'agira d'animer en 2019 les déclinaisons territoriales de ces conventions, retravailler les articulations avec l'OPCO dont les missions évoluent et approfondir les liens entre le DLA et les fédérations. Egalement, le CRDLA culture est sollicité par une dizaine de réseaux et fédérations culturels (hors Cofac et Ufisc) pour rejoindre le partenariat CRDLA culture et Fédérations. Ainsi la communication sur le DLA sera mieux qualifiée et intégrée à son environnement en pleine évolution.

## ↘ DÉTAIL DES ACTIONS 2018

### 1 / SENSIBILISER ET INFORMER LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ACTION DU DISPOSITIF

#### ACTION 1.1/ INFORMER ET COMMUNIQUER SUR LE DLA

##### ■ Permanence téléphonique et mails : réponses aux sollicitations sur le DLA et l'accompagnement

Repéré pour sa fonction d'appui et de ressources sur le DLA et plus largement pour la production d'analyses et de documentations techniques pour le secteur culturel, le CRDLA Culture est sollicité quotidiennement par téléphone, par mail et via le formulaire de contact du site internet par des structures et personnes aux profils variés (porteurs de projet individuels, associations culturelles, réseaux, chercheur.se.s, étudiant.e.s, structures d'accompagnement, consultant.e.s, collectivités, institutions, etc.) sur des sujets liés au DLA, à l'accompagnement, aux actions et ressources du CRDLA et de manière plus large sur des questions juridiques ou même des recherches de contacts. Cela représente une soixantaine d'échanges par an. Des rendez-vous physiques peuvent être également réalisés quand le type de sollicitations l'exige (chercheur.se.s, institutions culturelles, etc.).

##### ■ Communication autour du DLA

Le CRDLA Culture s'est doté d'un éventail d'outils permettant la promotion du dispositif.

##### ▸ La lettre d'information du CRDLA Culture

Envoyée 3 fois par an, cette lettre d'information permet aux 13 000 abonné.e.s (chargé.e.s de mission DLA, pilotes et partenaires du DLA, réseaux et fédérations, associations isolées, porteurs de projet individuels, artistes, centres de ressource, organismes d'appui, organismes paritaires, collectivités, État, services déconcentrés de l'État, etc.) de recevoir des informations et ressources liées au DLA, au CRDLA Culture et plus largement au secteur culturel à travers différentes rubriques :

- L'actualité du CRDLA Culture
- L'actualité du DLA et des autres Centres de Ressources pour le DLA
- L'actualité du secteur culturel et des réseaux partenaires
- L'actualité égalité femmes/hommes dans l'ESS et la Culture
- Une sélection de ressources

En 2018 la lettre a compté près de 200 nouveaux.lles abonné.e.s.

*ANNEXE 1 : LETTRES D'INFORMATION*

##### ▸ Le site Internet et les réseaux sociaux

Le site Internet, conçu comme une porte d'entrée vers la promotion du dispositif, son actualité et son fonctionnement et les ressources produites dans ce cadre, compte un peu plus de 294 000 visites depuis sa mise en ligne en novembre 2014.

Les quatre articles les plus consultés depuis la mise en ligne sont :

- Actualité des aides à l'emploi : 9821 visiteurs
- Sélection de fondations : 9760 visiteurs
- Art, culture & Economie Solidaire : dix récits d'initiatives : 7670 visiteurs
- Guide des relations entre associations et financeurs publics ; une illustration par la culture : 7283 visiteurs

Ce site vient compléter l'outil de l'Avisé ([www.info-dla.fr](http://www.info-dla.fr)) qui est une première entrée pour certains acteurs en recherche d'informations, les nombreux appels et sollicitations par emails, mais aussi les diverses interventions que nous proposons.

Les pages Facebook et Twitter, qui comptent année après année davantage d'abonné.e.s, permettent d'élargir de manière efficace la diffusion de ces informations au grand public.

► **Promotion du DLA dans la presse**

Opale est chaque année sollicitée par la presse spécialisée Culture et/ou ESS pour apporter un point de vue sur un sujet travaillé dans le cadre de sa mission de centre de ressources pour le DLA, multipliant les occasions de communication sur le dispositif.

- **Nouveau partenariat avec Profession Spectacle** : établi en 2018 ce partenariat avec Profession Spectacle, media web couvrant les domaines du spectacle vivant, du cinéma et de l’audiovisuel, et comptant 60 000 abonné.e.s mensuel.le.s. En 2018 ce sont 4 articles rédigés par Opale ainsi que 3 articles sur des actions réalisées par Opale qui ont été publiés dans le cadre de ce partenariat.

[https://www.profession-spectacle.com/author/opale/?doing\\_wp\\_cron=1546595327.1908318996429443359375A](https://www.profession-spectacle.com/author/opale/?doing_wp_cron=1546595327.1908318996429443359375A)

ANNEXE 2 : QUATRE ARTICLES REDIGES PAR OPALE

- **Relais dans la presse** : par ailleurs, les ressources créées par le CRDLA Culture sont régulièrement relayées dans la presse spécialisée permettant de faire connaître le DLA à de nouveaux lecteurs (la Lettre du Spectacle, la Scène, Complément d’objet/ministère de la Culture, lettres d’information de la FNCC, de l’Irma, Makery, etc.)

ANNEXE 3 : RELAIS DANS LA LETTRE DE LA FNCC

■ **Promotion du DLA à travers des événements**

Les journées et salons professionnels, assemblées générales, événements culturels, sont autant d’occasions d’assurer la promotion du dispositif. Des outils de communication sont créés spécifiquement pour ces événements et tenus à la disposition du public.

ANNEXE 4 : EXEMPLE DE SUPPORT DE COMMUNICATION

Ainsi, en 2018, le CRDLA Culture a pu présenter le DLA, expliciter son fonctionnement et diffuser des informations et ressources lors de 10 événements :

<b>17-18 janvier</b>	• Biennales Internationales du Spectacle (BIS), Nantes
<b>8-9 mars</b>	• Agora du Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP), Paris
<b>30-31 mai, 1er juin</b>	• Forum Entreprendre dans la Culture, Paris
<b>4-5 juillet</b>	• Raffut ! organisé par la Fédélima, Angoulême
<b>11-juillet</b>	• Rencontres professionnelles de la Fédération des associations de musiques et de danse traditionnelles (FAMDT), Arles
<b>9-23 juillet</b>	• Festival d’Avignon
<b>11 juillet</b>	• Rencontre professionnelle de la Cofac en Avignon
<b>17-oct</b>	• Forum National des associations et des fondations, Paris
<b>20-nov</b>	• Rencontre des coopératives (Scop, Scic, CAE, etc.) du secteur culturel
<b>22-23 novembre</b>	• Forum Paideia organisé par Réseau Culture 21, Saint Denis

**ACTION 1.2/ SENSIBILISER LES RESEAUX ASSOCIATIFS**

■ **Participation aux réunions des instances statutaires des réseaux**

L’équipe du CRDLA Culture tient à être présente auprès des réseaux culturels afin de les sensibiliser au dispositif, qu’ils soient fédérés au sein de l’Ufisc et de la Cofac ou non.

Cela passe par une participation régulière aux conseils d’administration ou assemblées générales de ces réseaux.

<b>05-févr</b>	• AG Fédélima
<b>24-25 mars</b>	• AG du Collectif des Associations Citoyennes
<b>10-avr</b>	• AG de fusion du RIF
<b>13-mai</b>	• AG du Synavi
<b>02-déc</b>	• AG de la FRAAP
<b>3 dates en 2018</b>	• CA de l’Ufisc

## 2/ METTRE EN LIEN LES DLA DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX AVEC LES LIEUX RESSOURCES ET ORGANISMES PARITAIRES SUSCEPTIBLES DE LES APPUYER DANS LEURS MISSIONS

### ACTION 2.1/ ARTICULER LE DLA LES ACTEURS REGIONAUX ET NATIONAUX

#### ■ Articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement

Des actions spécifiques ont été menées cette année avec le CNV d'une part, les agences culturelles régionales d'autre part.

##### ▸ Avec les Agences Culturelles Régionales

Ces agences interviennent pour la plupart sur la constitution de ressources, le conseil et l'information ; l'animation de réseaux ; la formation ; l'observation et l'étude. Certaines développent des actions d'accompagnement, en articulation (ou pas encore) avec le DLA. Un temps de travail s'est tenu en septembre en présence d'une partie des agences membres de la PFI (Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel) afin d'échanger sur les coopérations existantes ou à développer. Ont été posés ces différents axes de travail :

- Un appui à l'interconnaissance entre DLA et agences
- Une systématisation de la mise en lien des DLA avec les agences
- Une meilleure valorisation du dispositif DLA

Une convention de partenariat sera établie en 2019.

##### ▸ Avec le Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV)

Le CNV est chargé d'une mission générale d'encouragement au spectacle vivant dans le secteur de la chanson, des variétés et du jazz, essentiellement à partir des fonds collectés par la perception de la taxe sur les spectacles de variétés.

Il a récemment créé un dispositif d'aide à l'accompagnement et au diagnostic proposés dans le cadre de ses commissions d'attribution d'aides. Ces commissions peuvent en effet proposer qu'une partie des sommes qu'elles octroient soit consacrée à la mise en place de diagnostic ou de mesures d'accompagnement. Cette mesure vise les structures que les commissions du CNV identifient comme ayant des besoins dans des domaines aussi variés que le financement, la gestion, les ressources humaines, la communication, la stratégie de développement... En 2017, 5 structures avaient bénéficié de ce dispositif et 7 en 2018.

Le CNV ayant observé que les structures éprouvaient des difficultés à trouver le ou les organismes pouvant les accompagner, il a souhaité faciliter la rencontre entre les organismes d'accompagnement et les bénéficiaires relevant de l'ESS afin que ceux-ci puissent mener à bien ces accompagnements dans un délai raisonnable.

Opale a donc proposé de renforcer les liens entre le réseau DLA et le CNV, notamment en :

- Renforçant de l'interconnaissance entre DLA et CNV autour des structures concernées par le dispositif du CNV
- Partageant des principaux éléments de diagnostic
- Mettant en place d'accompagnements renforcés
- Suivant et évaluant de manière partagée les accompagnements

Une convention de partenariat sera signée au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

##### ▸ Avec le ministère de la Culture

Le ministère de la Culture (DGMIC) a lancé en septembre 2018 l'appel à projets « Soutien aux actions professionnalisantes mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement en direction de l'entrepreneuriat culturel » visant à soutenir et renforcer l'offre de formation et d'accompagnement dispensée par les dispositifs et les structures qui accompagnent les porteurs de projet et les entrepreneurs culturels en vue de leur professionnalisation et la structuration de leur entreprise ou activité.

Pour sa connaissance fine des dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire, le CRDLA Culture a été sollicité pour participer à la sélection des projets. Il a ainsi procédé à une analyse précise et avis des 80 projets déposés et participé au comité de pilotage de sélection des projets, dont 20 ont été retenus.

### ▸ **Avec d'autres acteurs de l'accompagnement**

Par ailleurs Opale poursuit ses échanges avec l'**Afdas** dans le cadre de leurs actions d'accompagnement aux TPE du spectacle vivant, notamment le dispositif ACSV supprimé en février 2018 mais qui a trouvé des alternatives dans certaines régions et dont les modalités devraient évoluer en 2019 vers un appui centré sur les ressources humaines.

Le **Pôle Emploi spectacle** étant l'un des acteurs de l'accompagnement pour les employeurs culturels, les liens avec le DLA font l'objet depuis plusieurs années d'une attention particulière de la part du CRDLA Culture avec la tenue en 2018 (à la suite de celle organisée en 2017) d'une nouvelle rencontre avec cette fois-ci le DLAR Ile-de-France et certains chargé.es de mission DLAD de cette région.

Des temps de travail ont également été organisés avec l'**INJEP** (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire) dans le cadre de la réalisation d'une enquête sur l'accompagnement de la vie associative ainsi qu'avec le chargé d'accompagnement à l'**Institut de l'engagement** qui emploie 10 chargé.es d'accompagnement assurant chacun le suivi de 70 lauréats.

#### ■ **Articulation avec les acteurs nationaux de l'Economie Sociale et Solidaire**

Des partenariats forts ont été développés avec plusieurs regroupements d'acteurs de l'ESS dans l'objectif d'amener la question de l'accompagnement dans leurs réflexions. Des liens avec le réseau DLA sont régulièrement proposés, et la place du DLA dans le paysage de l'accompagnement largement mise en avant. C'est notamment le cas avec le **Collectif des Associations Citoyennes (CAC)**, le **Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES)** et le **Labo de l'ESS** pour lequel le CRDLA Culture est à présent membre du collège ESS & Culture.

L'équipe du CRDLA Culture échange régulièrement avec ces acteurs, intervient dans le cadre de leurs rencontres professionnelles, apporte des avis sur leurs actions ou réflexions.

#### ■ **Apport d'expertise sur le secteur culturel associatif et ses enjeux d'accompagnement**

Le ministère de la Culture est un partenaire important du CRDLA Culture. Il sollicite régulièrement Opale pour intervenir dans diverses actions :

##### 1. Formations

#### ▸ **A destination des agents de la DGCA du ministère de la Culture, 25 mai 2018**

En 2017, le CRDLA Culture était intervenu sur le diagnostic des projets culturels associatifs dans le cadre d'une formation organisée par le CNFPT : « Le DAC dans l'approche de la fonction diagnostic » à laquelle avait assisté 18 agents de la fonction publique.

Cette année, il est intervenu pour la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) du ministère dans le cadre de la formation « Économie sociale et solidaire et politiques de la création » à laquelle 11 agents ont assisté.

*ANNEXE 5 : SUPPORT DE FORMATION*

#### ▸ **Dans le cadre du partenariat ministère de la Culture/Sciences Po, septembre 2018**

Intervention dans le cadre du Mooc "Entreprendre dans les industries culturelles à l'ère du numérique".

#### ▸ **Forum Parisien « Entreprendre dans la culture », 1er juin 2018**

Événement grand public, gratuit, l'objectif de ce forum organisé par le ministère de la Culture est de « soutenir et accompagner entrepreneurs culturels, professionnels de la culture et étudiants dans leurs projets de développement ou de création d'entreprise » en leur apportant « des informations concrètes et pratiques, par exemple sur le financement, le développement à l'international, et les différents modèles entrepreneuriaux ».

Dans le cadre de la plénière « ESS et culture : Entreprendre autrement », le CRDLA culture a pu exposer les questions d'accompagnement.

#### ▸ **Concertations avec la DGCA**

Le CRDLA Culture a également été sollicité avec l'Ufisc par la DGCA pour apporter un avis sur :

- La mise en œuvre du **programme « Culture près de chez vous »** suite au rapport de Bernard Latarjet
- Le **chantier « Culture et ESS »** du ministère avec la FRAAP et la Fedelima

- Le chantier « collectifs, lieux intermédiaires, labs et les coopérations »

Sur la thématique des lieux intermédiaires et indépendants, une rencontre avec le cabinet de la ministre a également eu lieu le 11 mai dernier afin d'établir un diagnostic sur les lieux intermédiaires et indépendants et de construire des propositions de politiques de soutien.

▸ **Appui au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**

La chargée de mission auprès du Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale a sollicité le CRDLA Culture à propos des solutions à apporter aux tiers-lieux culturels qui rencontrent des difficultés pour trouver des financements ou pour stabiliser leur modèle économique.

**ACTION 2.2/ ARTICULER LES FEDERATIONS AVEC LE DLA**

■ **Articulation du dispositif avec les fédérations et réseaux nationaux**

▸ **Actions de renforcement des liens entre fédérations et DLA**

Comme chaque année, Opale propose aux deux confédérations conventionnées de réunir les coordinateurs de réseaux afin d'échanger sur les besoins en accompagnement de leurs adhérents et sur les actions en projet ou déjà amorcées. Cette année il a semblé intéressant de réunir les réseaux des deux confédérations afin de susciter de nouveaux liens.

La rencontre a eu lieu le 10 décembre et a réuni 6 réseaux (Peuple et Culture, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, la FFMJC, la FATP, la Confédération musicale de France, la FUSE)

▸ **Suivi des accompagnements en cours ou à venir**

Initiée en 2017, la collaboration avec la FAMDT, réseau réunissant 114 structures des musiques et danses traditionnelles et du monde pour développer plus fortement les missions d'accompagnement en lien avec les DLA, s'est poursuivie en 2018. La FRAAP poursuit également son travail d'articulation avec le DLA de tête de réseau du secteur des arts visuels.

Fin 2018, des pistes de conventionnements sont évoquées avec plusieurs réseaux et le travail de croisement des bases de données Enée et adhérents des fédérations permettra de dresser des bilans par filière et construire des pistes d'accompagnement structurantes.

**ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES**

**SENSIBILISER ET INFORMER LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ACTION DU DISPOSITIF**



- Relais d'informations sur le DLA dans leurs lettres d'information et leurs sites internet

*ANNEXE 6 : LETTRE D'INFORMATION DE LA COFAC : RUBRIQUE « DLA »*

*ANNEXE 7 : LETTRE D'INFORMATION DE L'UFISC : RUBRIQUE « ACTUALITE DE LA MISSION CRDLA CULTURE »*



- Organisation avec le CRDLA de temps pour les nouveaux coordinateurs
- Tenue de stands comportant des outils de promotion du DLA (plaquettes, affiches, etc.) lors d'événements nationaux, régionaux ou départementaux
- Points d'informations sur le DLA et les projets du CRDLA lors des CA et AG
- Réponses aux questions de leurs adhérents sur le DLA

**METTRE EN LIEN LES DLA DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX AVEC LES LIEUX RESSOURCES ET ORGANISMES PARITAIRES SUSCEPTIBLES DE LES APPUYER DANS LEURS MISSIONS**



- Mise en lien des Cofac régionales avec les DLA régionaux

*ANNEXE 8 : LISTE DES COFAC REGIONALES*

## AXE 2/ REALISER DE LA VEILLE, DE LA CAPITALISATION ET REPERER LES INNOVATIONS

### ■ Objectifs définis

1. Développer et capitaliser les démarches d'innovation
2. Approfondir la connaissance des associations culturelles sur le territoire

### ■ Résultats visés

- Approfondissement d'une connaissance partagée entre acteurs publics et acteurs privés

### ↳ MISSIONS PERMANENTES

- Identification des besoins d'outils méthodologiques pour les DLA et associations,
- Conception et diffusion d'outils, travaux d'études et diffusion de ces travaux,
- Capitalisation les réflexions et les expériences de terrain,
- Témoignages, mises en réseau, organisation de groupes de travail sur les notions et pratiques innovantes : coopération, utilité sociale...
- Enquêtes statistiques sur l'économie et l'emploi des associations culturelles employeuses françaises, diffusion de ces enquêtes à tous les acteurs du dispositif
- Soutiens méthodologiques et techniques aux démarches d'observation participative et partagée avec leurs interlocuteurs institutionnels que développent les organisations professionnelles membres du CRDLA Culture.

### ↳ ENJEUX PRINCIPAUX 2018-2019

La mission de veille, repérage et capitalisation des innovations est menée en lien avec les fédérations copilotes du CRDLA (Ufisc et Cofac). Elle permet de travailler à la fois sur une observation du secteur et sur une fonction plus prospective. Le CRDLA culture traduit ainsi les grands enjeux qui traversent le champ professionnel de la culture en ressources opérationnelles pour les opérateurs DLA, eux-mêmes de plus en plus en demande d'analyses prospectives.

Avec la montée de l'institutionnalisation de l'Economie Sociale et Solidaire et le changement de pilotage du DLA en 2018, il a semblé important de redonner des clés de compréhension pour les acteurs artistiques et culturels relevant de l'ESS mais n'y faisant pas nécessairement référence. Réactivant les principes de l'autodéclaration des initiatives solidaires des arts et de la culture qui avait accompagné il y a une douzaine d'années la formalisation du manifeste de l'Ufisc pour une autre économie de l'art et de la culture, le CRDLA Culture a conçu un outil numérique permettant aux acteurs culturels de mesurer en quoi leurs pratiques relèvent de l'ESS et où trouver des ressources pour être outillés et accompagnés par le DLA.

D'autre part les enjeux liés à la référence aux droits culturels dans les lois NOTRe et LCAP peuvent prendre des formes différentes selon les territoires. Les relations entre pouvoirs publics et acteurs culturels sont impactées par ce paradigme, engageant de nouveaux enjeux d'accompagnement que le CRDLA Culture a cherché à illustrer pour les opérateurs DLA. La coopération entre acteurs culturels s'est renforcée en 2018, amenant de nombreux DLA à répondre à des sollicitations complexes (cf axe 3). En 2018-2019, le CRDLA culture, en partenariat avec le CRDLA financement, entend encourager les accompagnements DLA portant sur des démarches de coopération entre structures culturelles, au sein de lieux de coopération, ou à l'échelle d'un territoire, ces démarches associant souvent de nombreux partenaires.

Nouvel enjeu qui continue à interroger le secteur culturel : le développement du numérique et la transition actuellement en cours qui touche l'ensemble des acteurs de l'ESS. Apportant des analyses sectorielles et en veille sur le changement numérique à l'œuvre dans certaines structures culturelles, le CRDLA Culture a été associé aux travaux du CRDLA financement sur une étude prospective sur les pratiques du numérique et les enjeux d'accompagnement.

Un projet d'enquête sur les associations culturelles employeuses a été mis sur pieds en 2018. Cette enquête doit remettre à jour les dernières données de 2007 et redonner un éclairage précis sur le paysage culturel associatif dans la diversité de ses emplois, modèles économiques et ses activités. L'enquête permettra de donner des ressources fines aux opérateurs DLA pour leurs missions d'accompagnement à venir. Elle complètera et capitalisera les travaux d'observation sectoriels et territoriaux des fédérations, réseaux et agences qui produisent ces ressources avec l'appui du CRDLA Culture.

## ↘ DÉTAIL DES ACTIONS 2018

### 1/ DEVELOPPER ET CAPITALISER LES DEMARCHES D'INNOVATION

#### ■ Liens entre Culture & ESS

Le CRDLA Culture a créé « Ess'perluette », un outil pour tester les pratiques des acteurs culturels au regard des principes de l'économie sociale et solidaire.

Initiée en 2006 par Opale, la Déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire se présentait comme un texte d'engagement à suivre *une démarche de progrès sur tous les aspects des relations humaines induites par le travail artistique et culturel* (relations avec les publics, les artistes, les fournisseurs, les partenaires, etc.) et prenait pour partie la forme d'un questionnaire permettant à chacun de situer le chemin qu'il considérait avoir encore à parcourir pour améliorer sa pratique.

Cette démarche faisait écho aux travaux de l'Ufisc autour de la rédaction du « Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture ».



CULTURE & ESS:  
QUESTIONNEZ  
VOS PRATIQUES!

La nouvelle version numérique de l'outil a été conçue et développée en 2018 comme un autoportrait. Elle invite à mieux appréhender les enjeux de l'ESS à travers les pratiques et le fonctionnement d'une structure, une sélection de ressources ainsi que les liens vers les acteurs structurants (accompagnateurs DLA, réseaux...).

ANNEXE 9 : CAPTURES D'ECRAN DE L'OUTIL ET LISTE DES QUESTIONNEMENTS

#### ■ Coopérations

##### › Veille et recensement des dynamiques de coopération

L'équipe du CRDLA Culture poursuit sa veille sur la thématique en se documentant, en rassemblant les ressources et en relayant les publications jugées pertinentes.

Par ailleurs, elle a initié un travail de recensement des lieux de coopération dans l'objectif à la fois d'avoir une meilleure connaissance de ces démarches, de leur diversité, des enjeux d'accompagnement et des méthodologies d'intervention spécifiques.

ANNEXE 10 : REPERAGE DES LIEUX DE COOPERATION

##### › Concertation et expérimentation avec le CRDLA financement (cf axe 3)

Le CRDLA Culture et le CRDLA Financement ont imaginé et conçu en 2018 des appuis renforcés auprès des DLA menant des projets de coopérations complexes et nécessitant une concertation et un apport d'expertises croisées. Fin 2018, les CRDLA ont étudié plusieurs projets, interrogés les DLA afin d'identifier les situations les plus adaptées.

##### › Apports au rapport de Bernard Latarjet

Sur cette thématique, le CRDLA Culture a également été sollicité par Bernard Latarjet, à l'instar de nombreux acteurs interrogés pour avis pour la rédaction de son rapport « Rapprocher la culture et l'économie sociale et solidaire » publié en février 2018.

Ce travail mené en partenariat avec le Labo de l'ESS et la fondation du Crédit Coopératif propose des pistes de rapprochement entre les acteurs culturels et ceux de l'ESS.

ANNEXE 11 : EXTRAITS DU RAPPORT DANS LEQUEL LES TRAVAUX D'OPALE SONT CITES

##### › Travail inter CRDLA pour la formation des opérateurs DLA

Travaillée en 2018 de manière transversale avec Avise et l'ensemble des CRDLA, la thématique de la coopération a fait l'objet d'un espace ressource sur Enée regroupant un ensemble. Le CRDLA Culture a

d'autre part coorganisé et participé cette année à une visioconférence pour les DLA sur la coopération, et à la préparation des premières sessions de formations pour les DLA sur les coopérations et rapprochements.

#### ▸ **Les SCIC culturelles**

L'URSCOP (Ile de France, Centre) a constitué dans le courant de l'année 2018 un groupe de travail sur le champ culturel, réunissant les SCOP et des SCIC culturelles du territoire et Opale/CRDLA Culture autour d'échanges de pratiques et la perspective d'une enquête pour dresser un état des lieux. Les ressources issues de cette enquête permettront d'outiller les DLA dans leurs accompagnements de projets qui envisagent le statut de coopératives et donneront de la matière à la poursuite des échanges.

#### ■ **Société**

##### ▸ **Diversité culturelle et droits culturels**

- Un **dossier thématique repérant des initiatives** se construit afin de transmettre aux DLA les références et exemples de pratiques qui pourraient relever des droits culturels. Ce dossier permettra de produire en 2019 des récits d'initiatives accompagnées par le DLA.
- Le CRDLA Culture participe à la **Recherche-action pour une démarche de progrès sur les droits culturels menée par l'Ufisc** depuis 2017 dont les objectifs sont de favoriser un processus pour la construction des droits culturels, de sensibiliser et mettre en action une dynamique d'acteurs diversifiés et d'échanger sur des préconisations collectives. Plusieurs rencontres du comité de pilotage ont ainsi eu lieu en 2018.
- Il est intervenu sur les liens entre économie solidaire et droits culturels dans le cadre de deux rencontres publiques : le **Forum Paideia** (organisé par Réseau Culture 21 et l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg) en novembre et les **Rencontres professionnelles de la FAMDT** en juillet.

##### ▸ **Utilité sociale**

La notion d'utilité sociale est régulièrement interrogée par les acteurs culturels et les DLA peuvent les amener à s'y référer afin de travailler leur positionnement sur un territoire. En appui de certains DLA (cf axe 3) et de consultants intervenants dans le DLA, le CRDLA Culture a constitué un dossier documentaire et travaille à la valorisation des accompagnements portant sur le sujet (deux accompagnements individuels en cours, un accompagnement collectif de festivals...). Un atelier sur cette thématique a réuni plusieurs consultant.es lors du séminaire de décembre entre consultants DLA.

##### ▸ **Ruralité**

La nécessité d'élargir les perceptions et compréhension des enjeux et spécificités des projets culturels et artistiques en milieu rural et comprendre leurs besoins en accompagnement a abouti en 2018 à la réalisation de plusieurs travaux :

- La tenue d'une visio-conférence pour les DLA en novembre 2018 « Territoires ruraux : quels besoins et quels accompagnements des structures culturelles » en partenariat avec la Fedelima.
- La publication d'un article de décryptage des enjeux pour la web-revue « Profession spectacle » <https://www.profession-spectacle.com/conforter-la-reconnaissance-des-acteurs-culturels-en-territoires-ruraux/>  
*ANNEXE 12 : ARTICLE « CONFORTER LA RECONNAISSANCE DES ACTEURS CULTURELS EN TERRITOIRES RURAUX »*
- La valorisation d'un accompagnement DLA en territoire rural « Village documentaire de Lussas »
- Participation de la démarche de l'Ufisc « Agir par la culture pour l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux »

##### ▸ **Numérique**

Qu'il s'agisse d'améliorer sa gestion ou son organisation interne, de renforcer le lien avec ses bénévoles ou ses bénéficiaires, de développer la coopération et la collaboration avec ses partenaires, le numérique est vecteur de nombreux enjeux pour les structures de l'ESS. Au-delà de la sensibilisation, un véritable accompagnement est nécessaire afin de dépasser les craintes et préparer les évolutions induites par le numérique. France Active travaille actuellement sur ce sujet, afin de mieux accompagner les structures en apportant un éclairage sur les enjeux et moyens à mobiliser pour les chargé.es de mission DLA. Le CRDLA Culture s'est associé à ce travail pour identifier les problématiques spécifiques au champ culturel et contribuer à l'outillage des chargé.es de mission. En effet, si les arts numériques et la dématérialisation des

œuvres d'art et de leur diffusion ont déjà bouleversé les pratiques artistiques, la place du numérique dans la gestion quotidienne des structures reste encore à développer et constitue un levier de développement très intéressant : personnalisation du lien avec le public, perméabilité entre l'expérience numérique et physique (et par là même, questionnement du projet artistique), renforcement des collaborations avec les partenaires, outil de médiation, diffusion des œuvres, meilleur accès à la culture etc...

Ainsi, le CRDLA Culture travaille-t-il à l'identification de projets inspirants en lien avec le numérique et à la production d'outils permettant une meilleure compréhension du sujet pour les chargés de mission DLA. L'équipe elle-même adopte progressivement différents outils numériques, avec une attention particulière pour les logiciels libres.

## 2/ APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

### ■ Préfiguration d'une nouvelle enquête nationale sur les associations culturelles employeuses

En 2007, Opale a conduit une première enquête nationale sur les associations culturelles employeuses. Sur la base d'un millier de réponses et de corrélations avec des sources statistiques plus globales (CNRS), cette enquête donne une image de la répartition des associations culturelles et de leurs emplois selon leur activité principale et leur niveau de budget. Elle apportait alors un éclairage très attendu sur les associations du secteur de l'art et de la culture en France : comment se décompose le paysage, quel est son poids économique, pour quelle structuration de l'emploi ?

Dix ans après, cette enquête sert toujours de point de référence, mais de nombreux chiffres sont désormais caducs et le panorama du secteur a largement évolué. En 2019, avec un réseau plus étendu, des partenariats plus nombreux et renforcés, ainsi que de nouvelles technologies de diffusion et des bases de données plus importantes, Opale lance sa deuxième enquête nationale sur les associations culturelles employeuses, espérant légitimement toucher un nombre plus important d'associations culturelles et apporter ainsi des résultats encore plus précis sur le plan national et région par région.

### ■ Soutien aux enquêtes des réseaux (OPP – Observation participative et partagée)

Le CRDLA Culture participe activement aux démarches d'Observation participative et partagée (OPP) menée par les réseaux culturels fédérés au sein de l'Ufisc.

Cette méthode d'observation élaborée en 1998 par la Fedelima établit un mode relationnel participatif et partagé, entre tous les participants (observateurs, observés et partenaires) tout au long de sa mise en œuvre. La participation du CRDLA Culture consiste en la présence active aux instances de réflexion autour de la méthode et des outils, coordonnées par l'Ufisc et l'appui aux travaux d'observation des fédérations.

Cette année le CRDLA Culture a étendu son champ d'action auprès d'autres réseaux non adhérents à l'Ufisc, sur une démarche d'observation de leur réseau ou bien de leur secteur.

Les interventions du CRDLA Culture peuvent porter sur les objectifs poursuivis par le projet d'enquête, la conception de leurs questionnaires, les supports adaptés à leur enquête (Excel, en ligne, en face à face), le choix et l'utilisation de logiciels de collecte et de traitement des données (GIMIC, Formdesk ou Excel), certaines analyses statistiques et questionnements techniques, la mise en forme de tableaux et graphiques, l'aide à la mise en page des données ou à la réalisation de supports de présentation des données (power-points, documents word)...

En 2018, ces appuis se sont concrétisés auprès :

- de la **Fédélima** et du **RIF** : aide à la finalisation de l'enquête sur les emplois permanents dans les lieux de musique actuelle
- de la **Fédération nationale des arts de la rue** : aide sur l'état des lieux de leurs adhérents
- de la **Fédération des arts de la rue d'Île-de-France** : aide à la mise en place d'une enquête sur les compagnies de spectacle vivant en IDF. Appui à la réflexion sur leur questionnaire et leur méthode de travail.
- du réseau **Ramdam** : retours sur leur questionnaire de l'étude sur la diffusion du spectacle de musiques jeune public.

- du **Pôle de Coopération pour les Musiques Actuelles en Pays de la Loire** : retours sur leur questionnaire en papier et en ligne de l'étude nationale sur l'accompagnement, le développement et la production d'artistes 2018.
- de l'**AJC** : aide au traitement de données de leur état des lieux, rencontre sur leur projet d'étude sur la représentation Homme/Femme dans le jazz et les musiques improvisées en France
- **Grands formats, la Fneijma et l'ADEJ** (association des enseignants de Jazz) : avec l'AJC, ces trois réseaux travaillent également sur le projet d'étude sur la représentation H/F dans le jazz et les musiques improvisées en France. Ils ont fait appel au savoir-faire d'Opale pour les aider sur leur étude.

Le CRDLA Culture a d'autre part participé à une réflexion autour de l'Outil GIMIC servant à la collecte de données, lors d'un temps d'échanges collectif et de réflexions partagées sur les évolutions techniques de la plateforme GIMIC pour une version V2.

Le nombre d'utilisateurs de cet outil augmente d'années en années pour atteindre une vingtaine de structures aujourd'hui : Ufisc, Fédélima, Fédération des arts de la rue, RIF, Zone Franche, Actes If... mais également des non adhérents à l'Ufisc comme l'AJC (Association Jazzé Croisé).

■ **Appui aux travaux d'observation des acteurs de l'Economie Solidaire**

L'Observatoire Régional de la **CRESS Ile-de-France** a conduit en 2018 avec le soutien d'Arcadi, une étude sur la culture et ESS en Ile-de-France comprenant un état des lieux de la culture en lien avec l'ESS, une cartographie et une analyse du réseau de l'accompagnement pour les acteurs de l'ESS.

La participation du CRDLA Culture en tant que partenaire de la CRESS a consisté en la participation active au groupe de travail.

*ANNEXE 13 : SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE*

■ **Projet d'enquête sur les associations culturelles employeuses**

L'objectif de l'enquête 2019 est de faire un pas supplémentaire dans la connaissance du secteur, en termes d'emplois, d'évolution budgétaire, d'utilisation du dispositif DLA, de conditions de travail, de structuration, d'activités déployées sur tous les territoires. Ces apports de connaissances seront largement mis à la disposition des réseaux associatifs, des responsables politiques et des DLA.

Il s'agira d'aller plus loin qu'en 2007 dans l'analyse des spécificités de ces entreprises collectives, de leur intérêt général sur les territoires où elles se créent, de leurs modèles économiques pluriels ou encore de leur place grandissante dans le champ culturel (activités, emplois).

L'enquête permettra ainsi d'approfondir certaines caractéristiques et problématiques identifiées par le Collège d'experts du Labo de l'ESS, notamment : les « finalités civiques » et l'impact de leur action face aux nouveaux enjeux de société (aggravation des inégalités, replis identitaires, racisme, rejet des élites<sup>1</sup>) ; les modes de mutualisation et de coopérations qu'elles développent sein des filières et inter-filières ; la manière dont elles font face à « l'exigence d'adaptation » de leurs modèles économiques, dont la fragilité structurelle est accrue par un « contexte de tension des budgets publics » et la récente « suppression des emplois aidés ».

*ANNEXE 14 : NOTE DE CADRAGE DU PROJET D'ENQUÊTE SUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEUSES*

**ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES**

**DEVELOPPER ET CAPITALISER LES DEMARCHES D'INNOVATION**

- Participation aux actions de consolidation de l'accompagnement des structures culturelles en IDF en lien avec la CRESS Ile-de-France (participation aux temps d'échanges entre les réseaux et structures d'accompagnement adhérent-e-s à la CRESS et les porteurs de DLA, pour favoriser la complémentarité des actions et l'élaboration collective de diagnostics et d'outils / participation à la réalisation d'une étude sur l'accompagnement des structures culturelles)
- Collaboration au questionnaire de l'outil d'autoportrait ESS'perluette
- Rencontres publiques dans le cadre du festival d'Avignon (démocratie culturelle, etc.)



## AXE 3/ APPORTER UN APPUI-CONSEIL ET DES RESSOURCES AUX DLA DEPARTEMENTAUX ET DLA REGIONAUX

### ■ Objectifs définis

- Apporter une expertise en réponse aux problématiques sectorielles et thématiques rencontrées par les DLA.
- Développer des outils, méthodes et expertises pour l'accompagnement de l'emploi.
- Mettre en place des actions de professionnalisation.

### ■ Résultats visés

- Professionnalisation des DLA sur le secteur culturel
- Développement de plans d'accompagnements sectoriels
- Soutien aux DLA régionaux
- Amélioration du choix et de la qualité des prestataires
- Amélioration de la qualité des diagnostics et des suivis d'accompagnement par les DLA
- Développement de la compréhension des besoins d'accompagnement

### ↘ MISSIONS PERMANENTES

- Appui-conseils aux DLA : professionnalisation sur le secteur culturel (service d'appui conseil et formations) et développement de plan d'accompagnement régionaux ou départementaux sectoriels
- Qualification, actualisation et gestion du fichier prestataires, médiation entre les DLA, les fédérations et les prestataires
- Outillage sur le secteur culturel en vue de l'amélioration des diagnostics et accompagnements
- Bilans évaluatifs et comparatifs des DLA, exploitation, qualification et gestion des bases de données

### ↘ ENJEUX PRINCIPAUX 2018-2019

En 2018, la présence du CRDLA Culture auprès des opérateurs DLA s'est renforcée avec de nombreux déplacements, des échanges réguliers, des prises de contacts à l'occasion de l'arrivée de la personne en charge de l'animation au sein de l'équipe d'Opale. De la même manière, après de nombreuses sollicitations, le CRDLA Culture a organisé des temps avec les consultants intervenant dans le cadre du DLA pour le secteur culturel et restructuré l'animation de ce réseau de personnes ressources. A noter qu'en 2018, les appuis renforcés aux DLA ont été plus nombreux : les demandes des DLA se complexifiant année après année, il devient important de renforcer ce type d'intervention, permettant de mieux outiller les opérateurs DLA à la fois dans leur fonction d'accompagnement mais aussi leur mission d'animation territoriale et d'articulation avec les partenaires.

**Sur les aspects RH et l'emploi.** Le CRDLA Culture a produit des fiches repères et un outillage actualisé régulièrement sur les aides à l'emploi ou l'intermittence et a poursuivi son travail de capitalisation et de veille sur l'égalité femmes/hommes dans le champ culturel. Le suivi d'un accompagnement DLA portant sur ces questions HF se poursuit en 2019.

**Sur les questions financières.** Le travail sur les relations entre associations et pouvoirs publics s'est poursuivi en 2018. Le CRDLA Culture et ses partenaires restent en veille sur les évolutions réglementaires, les enjeux des financements européens ou de la diversification des ressources via le mécénat.

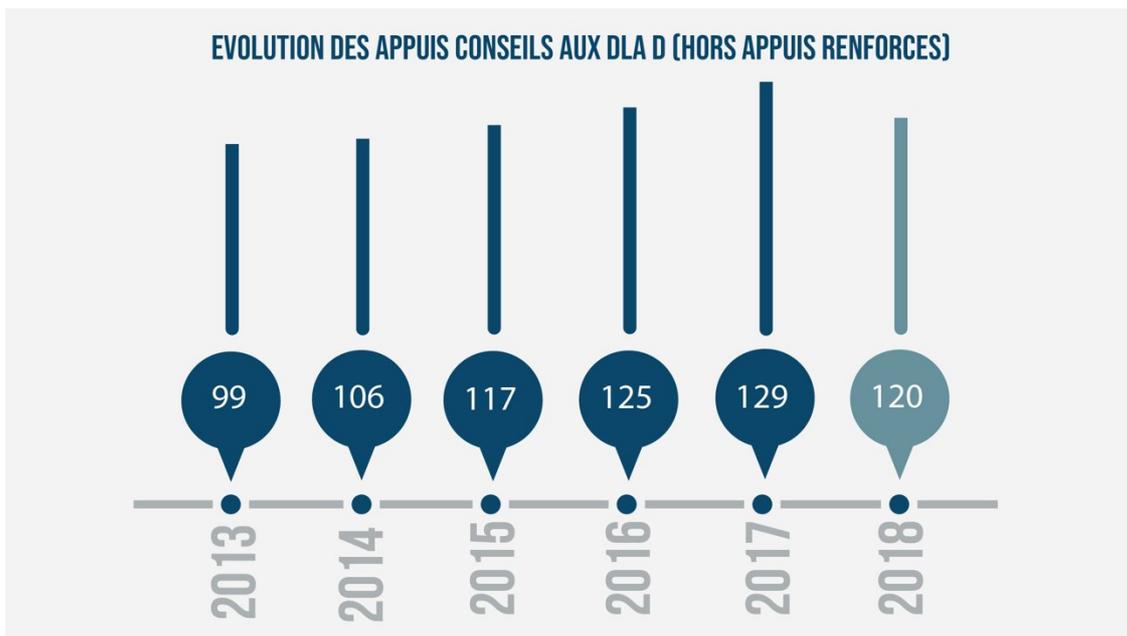
Ces ressources et travaux de veille ont donné lieu à 6 visioconférences programmées et organisées par le CRDLA Culture, souvent avec l'appui d'un réseau, et à la participation à deux temps de visioconférence pilotés par l'Avisé. Deux sessions de formations ont également été organisées (une à Paris, et une en Occitanie). Au

regard de l'intérêt des opérateurs DLA pour ce type de formats, cette dynamique sera renforcée en 2019, avec une diversité des thématiques, et en fonction des actualités du secteur.

## ↘ DÉTAIL DES ACTIONS 2018

### 1/ APPORTER UNE EXPERTISE EN REPONSE AUX PROBLEMATIQUES SECTORIELLES ET THEMATIQUES RENCONTREES PAR LES DLA

#### ACTION 1.1/ SERVICE D'APPUI-CONSEILS AUX DLA



En 2018, quelques 120 appuis-conseils ont été réalisés pour les DLA.

En parallèle, les appuis-conseils renforcés ont été plus nombreux et les demandes ont été plus importantes. Les rythmes de sollicitations sont marqués cette année par 3 pics dans l'année : mars, juillet et octobre (entre 12 et 15 sollicitations par mois).

A noter que les DLA de toutes les régions ont fait appel au CRDLA Culture à l'exception de la Corse. Comme depuis plusieurs années, la recherche de prestataires représente environ la moitié des demandes, mais la plupart des réponses associent liste de consultants adaptés, ressources sectorielles et outillages divers (exports spécifiques issus d'Enée, documentation de fond et actualités, contacts de personnes ressources etc.).

ANNEXE 15 : TABLEAU DE SUIVI ANNUEL DES APPUIS CONSEILS

ANNEXE 16 : EXEMPLE D'APPUI CONSEIL

#### ACTION 1.2/ APPUIS RENFORCES AUX DLA

- **Montage d'accompagnements collectifs, participation et appui pour les comités sectoriels, réalisation de notes spécifiques et de bilans...**

Les appuis renforcés aux DLA se traduisent souvent par un temps particulièrement conséquent et une analyse poussée des demandes. Le CRDLA Culture chemine alors avec le DLA dans la construction de sa problématique et du plan d'accompagnement, la mobilisation des partenaires, la conception d'un accompagnement collectif...

En 2018, ces appuis renforcés ont concerné ces différents territoires :

#### **DLA 22**

Déplacement en présentiel à Saint Brieuc pour appui lors du diagnostic réalisé auprès d'une structure culturelle sur des problématiques liées aux ressources humaines (départ du directeur-fondateur) et stratégiques (orientation du projet et évolutions sur le numérique).

#### **DLA 28 et DLA 61**

Sur la mise en place d'un partenariat culturel entre plusieurs compagnies inter-départementales et le Parc national Régional. Cet appui s'est concrétisé par de nombreux échanges de préparation, la mise à disposition de ressources. Ce suivi sera certainement valorisé dans une production sur le site internet d'Opale en 2019 et le CRDLA sera présent lors du bilan de restitution.

#### **DLA 31**

Pour la mise en place d'un accompagnement collectif auprès de compagnies sur leur stratégie de diffusion. La sollicitation a porté sur une importante transmission de ressources en amont sur cette thématique, plusieurs échanges téléphoniques, relecture du plan d'accompagnement et apports complémentaires. Le CRDLA Culture sera aussi sollicité en présentiel en 2019 afin de participer au groupe projet avec les partenaires, afin de discuter de la proposition émise par le DLA.

#### **DLA 33**

Le CRDLA Culture est intervenu lors du comité sectoriel dédié au secteur culturel réunissant DRAC, Collectivités et partenaires divers (Pôle Emploi, agences culturelles départementale et régionale, France Active...) afin d'apporter un éclairage sur les enjeux observés à l'échelle nationale. Des bilans spécifiques sur le territoire ont été produits et une note de valorisation du tissu partenarial constitué par le DLA 33 sera publiée en 2019.

#### **DLA 64**

Dans le cadre d'un accompagnement collectif sur « la place du numérique dans les projets culturels », appui sur la recherche de prestataires et présence à distance lors de la réunion de restitution en présence des compagnies accompagnées.

#### **DLA 77**

Le DLA 77 a sollicité le CRDLA Culture dans le cadre de l'accompagnement d'une SMAC (Scène de Musiques Actuelles) sur la thématique de l'égalité homme-femme. La demande a porté sur l'apport de ressources, la mise en lien avec des acteurs ayant travaillé sur cette problématique, la recherche spécifique de prestataires et l'appui en présentiel au moment du diagnostic et de la présentation du dossier en comité d'appui. Cet accompagnement fera certainement l'objet d'une valorisation sur la thématique "égalité homme-femme".

#### **DLA 84**

Le CRDLA Culture a appuyé le DLA 84 dans la mise en place des suites d'un accompagnement pour un projet de coopération : analyse des propositions des intervenants, échanges sur les modalités d'intervention, participation au temps de restitution finale...

#### **DLA 94**

Un appui a été apporté au chargé de mission en présentiel lors du diagnostic réalisé auprès d'une compagnie de théâtre, gestionnaire de son lieu de diffusion.

#### **■ Appuis variés et personnalisés, à la carte, aux DLA régionaux, pour la mise en place de schémas sectoriels d'accompagnement et la tenue des comités d'appui**

Les DLAR ont sollicité le CRDLA de façon inégale en 2018 mais de nombreux échanges informels ont eu lieu également lors de formations, visioconférences, interventions avec l'Avise ou groupes de travail inter opérateurs.

Les principaux échanges sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Régions	Types d'appui	Productions et résultats
<b>Auvergne-Rhône Alpes</b>	Appuis conseils Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Participation à deux comités d'appui à distance</li> <li>■ Appui conseil pour l'accompagnement au rapprochement des réseaux des libraires indépendants des anciennes régions</li> </ul>
<b>Bourgogne Franche Comté</b>	Appui conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Recherche de prestataires</li> </ul>
<b>Bretagne</b>	Appui conseil Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Echanges sur accompagnement fédération de festivals</li> <li>■ Echange sur sollicitation du Conseil Régional sur les droits culturels</li> <li>■ GT Culture DLA</li> <li>■ Participation au séminaire avec les consultants</li> </ul>
<b>Centre Val de Loire</b>	...	
<b>Corse</b>	...	
<b>Grand Est</b>	Appuis conseils Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Echanges réguliers avec le DLAR sur des missions d'accompagnement en cours</li> <li>■ Appui au rapprochement avec l'Agence culturelle régionale</li> <li>■ Appui au projet d'accompagnement collectif : GE, utilité sociale etc.</li> </ul>
<b>Hauts de France</b>	Appuis Conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Echange et ressources sur une mission d'accompagnement</li> </ul>
<b>Ile-de-France</b>	Appui sectoriel renforcé Interventions Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Appui renforcé sur l'accompagnement à la fusion des réseaux de musiques actuelles (RIF)</li> <li>■ Appui au comité de pilotage de l'enquête de la CRESS sur le secteur culturel en partenariat avec Arcadi</li> <li>■ Participation à un temps de travail avec un collectif de tiers lieux</li> <li>■ Mobilisation du DLAR autour des rencontres entre consultants culture</li> <li>■ Réunion de travail avec les DLA et le Pôle Emploi Spectacle</li> <li>■ Exports spécifiques Enée</li> </ul>
<b>Normandie</b>	Appuis conseils	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Recherche de consultants</li> <li>■ Echanges sur le dispositif de l'Afdas</li> <li>■ Mise en lien avec le réseau FRAAP – artistes plasticiens</li> </ul>
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	Appui conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Appui conseil sur une mission</li> <li>■ Exports spécifiques Enée pour DRAC</li> </ul>
<b>Occitanie</b>	Appui conseil Intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Intervention en inter DLA pour échange sur le secteur culturel et les acteurs de l'accompagnement</li> <li>■ Organisation d'une formation aux opérateurs DLA de la région avec un DLA issu d'une région limitrophe.</li> </ul>
<b>Pays de la Loire</b>	Appui-conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Echanges autour de l'accompagnement collectif des festivals engagés dans la lutte contre les violences (sexistes, homophobes...), en partenariat avec Le Pôle.</li> </ul>
<b>PACA</b>	Appuis conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Recherche de prestataire pour une mission</li> </ul>
<b>Mayotte</b>	Appuis conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Apports de ressources et informations</li> </ul>
<b>La Réunion</b>	...	

### ACTION 1.3/ ANIMATION-ECHANGES

■ **Suivi et participation pour évolution des outils Enée et des autres outils d'animation nationale**

Avisé a doté le réseau DLA de deux outils :

- « Enée ressource » dont l'objectif est de réunir en un lieu unique tous les documents produits par les acteurs du dispositif et utiles aux chargés de mission DLA et CRDLA ainsi qu'aux pilotes et partenaires du dispositif DLA.

- « Enée activité », outil de suivi de l'activité DLA et donc de collecte de l'ensemble des données liées aux accompagnements

Ces deux outils sont en cours d'évolution, évolution nécessaire pour une meilleure appropriation par les acteurs, une plus grande utilité et un fonctionnement accru.

Cette réflexion est menée dans le cadre d'un groupe de travail coordonné par l'Avise auquel participe activement le CRDLA Culture.

### ■ Animer un réseau de prestataires

#### ▸ Réseau des prestataires

Afin de pouvoir répondre au mieux aux recherches des DLA sur les prestataires, le CRDLA Culture échange régulièrement par téléphone et lors de rendez-vous physiques avec des consultants déjà présents dans le réseau DLA ou de nouveaux entrants. Ces échanges portent sur :

- La présentation du dispositif et de son fonctionnement
- Leurs compétences, spécificités, méthodes d'intervention
- Les difficultés rencontrées
- La gestion des informations dans la base de données

Est également réalisée une veille et une mise à jour régulière des fiches prestataires culture sur la base de données d'Avise « Enée Activité » citée plus haut. Le CRDLA Culture a également créé une liste de discussion et une base de données synthétique permettant aux consultant.es de se présenter aux autres consultant.es et envisager de collaborations.

#### ▸ Rencontres des consultant.es du DLA pour la culture

Deux rencontres ont été proposées à l'initiative du CRDLA Culture aux consultants DLA pour la culture.

- Le 1<sup>er</sup> juin dans le cadre du Forum entreprendre dans la culture à Paris, un temps d'échange en sous groupes a permis d'identifier les attentes de ces consultants et les modalités d'appui que peut proposer le CRDLA Culture. Ce temps cependant assez limité a réuni plus de 30 consultant.es.

- Le 17 décembre, un séminaire de travail a mobilisé sur une journée complète une trentaine de consultant.es spécialisé.es dans le domaine culturel et intervenant dans le cadre du DLA. Cette rencontre a permis, avec la présence de chargé.es de mission DLA, ainsi que la déléguée générale de l'Ufisc, de favoriser les synergies, l'inter-connaissance et les échanges de bonnes pratiques. Les participant.es n'ont pas manqué de souligner leur intérêt pour le renouvellement de ce type de rencontre et nous produisons en 2019 la synthèse des échanges.

*ANNEXE 17 : PROGRAMME ET PHOTOGRAPHIES DE LA RENCONTRE*

## 2/ DEVELOPPER DES OUTILS, METHODES ET EXPERTISES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOI

### ACTION 2.1/ OUTILS ET METHODES POUR LE CHARGE DE MISSION DLA DANS SA PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

#### ■ Mises à jour du Kit culture

Réalisé en 2015, le Kit Culture a été conçu comme la porte d'entrée privilégiée aux ressources du CRDLA Culture pour les chargé.es de mission DLA. Il fait donc l'objet d'une mise à jour régulière. Il compte à ce jour 24 110 visites.

<https://kitculturedla.opale.asso.fr/>

#### ■ Bilan évaluatif et comparatif national des accompagnements culture

##### ▸ Enrichissement et qualification de la base Enée des associations.

Chaque année, un important travail de qualification de la base de données Enée issues de l'Avise est réalisé : pour chaque association référencée, sont recherchées et saisies les informations sur la structure, avec vérification de ses coordonnées, catégorisation de son activité principale (création, formation, diffusion...) et

de sa discipline privilégiée (théâtre, cirque, arts plastiques, patrimoine...). L'entretien de ces bases doit aussi se faire régulièrement au cours de l'année : repérage de doublons d'associations, mise à jour des contacts d'associations, amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de la base de données (Filemaker).

#### › **Bilan du DLA dans la culture**

Ce travail de qualification permet alors de proposer une analyse des données afin de pouvoir produire un bilan évaluatif et comparatif des accompagnements réalisés sur le secteur culturel année après année.

Un article est ensuite publié sur le site internet : il présente les chiffres clés sur les accompagnements DLA dans la culture depuis le début du dispositif, avec un focus sur l'année passée.

*ANNEXE 18 : BILAN 2004-2017 DES DLA CULTURE*

#### ■ **Valorisation d'accompagnements DLA**

Les notes de valorisation des DLA permettent d'apporter un outillage pratique aux opérateurs du DLA qui peuvent s'inspirer du travail de leurs pairs, tout en donnant à voir le travail d'accompagnement permis par le dispositif et la place que peuvent prendre des partenaires.

#### › **Les coopérations territoriales en milieu rural : le Village documentaire de Lussas**

Ce collectif hybride d'une dizaine de structures installé sur un territoire rural pour valoriser, diffuser et produire, des films documentaires de « création » a été accompagné sur l'organisation des coopérations et mutualisations internes. Pour la réalisation de cette note donnant à voir l'évolution du projet et le rôle du DLA dans le renforcement des coopérations, la chargée de mission DLA et la consultante missionnées sur cet accompagnement ainsi que cinq acteurs du projet ont été interrogés.

*ANNEXE 19 : NOTE DE VALORISATION « ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DLA : LE VILLAGE DOCUMENTAIRE DE LUSSAS, ARDECHE »*

Cet accompagnement a également fait l'objet d'une valorisation pour le web média Profession Spectacle.

<https://www.profession-spectacle.com/a-lussas-le-collectif-pour-le-film-documentaire-de-creation-developpe-ses-cooperations/>

*ANNEXE 20 : ARTICLE « A LUSSAS, LE COLLECTIF POUR LE FILM DOCUMENTAIRE DE CREATION DEVELOPPE SES COOPERATIONS »*

#### ■ **Fiches repères**

Les fiches-repères sont réalisées en partenariat avec les réseaux et fédérations des arts et de la culture ainsi qu'avec des spécialistes des questions abordées et ont pour objectif de donner des clés de compréhension sur type de structure culturelle en particulier : historique, structuration, organisation, des activités, modèles économiques et enjeux d'accompagnement.

Trois documents de ce type ont été réalisés en 2018.

#### › **Le lieu de Musiques Actuelles**

Ce travail initié en 2017 en lien avec la Fédélima, réseau regroupant 145 lieux de musiques actuelles sur l'ensemble du territoire national a été publié en 2018.

*ANNEXE 21 : FICHE REPERE « LE LIEU DE MUSIQUES ACTUELLES »*

#### › **La compagnie de spectacle vivant**

Réalisé en partenariat avec le syndicat d'employeurs Synavi, le centre national du Ministère de la Culture Artcena et le réseau de compagnie Actes Pro, cet outil permet d'appréhender la diversité des compagnies et leurs besoins d'accompagnement.

*ANNEXE 22 : FICHE REPERE « LA COMPAGNIE DE SPECTACLE VIVANT »*

#### › **La radio associative**

Cette troisième fiche réalisée par Dominique Vasseur spécialiste des radios associatives et intervenant régulièrement dans le cadre du DLA présente les radios associatives dans leurs enjeux principaux, et notamment celui du passage au numérique.

*ANNEXE 23 : FICHE REPERE « LA RADIO ASSOCIATIVE »*

#### › **A venir : « L'école de cirque », « Le lieu intermédiaire », « Le tiers lieu culturel »**

La rédaction de trois autres fiches-repère a débuté fin 2018 et une publication est donc prévue dans le courant de l'année 2019.

## ACTION 2.2/ OUTILS ET METHODES SUR LES RH ET L'EMPLOI

---

Comme en 2017, le CRDLA a poursuivi ses travaux sur la thématique des ressources humaines et de l'emploi, identifiée comme prioritaire dans le cadre du Projet stratégique du DLA.

La veille et la production de ressources sur cette thématique a parallèlement fait l'objet de visioconférences à destination des DLA.

### ■ Aides à l'emploi

Le travail de veille et de production de ressources sur la thématique des aides à l'emploi est monté en puissance fin 2017 suite à l'annonce par le gouvernement du gel des emplois aidés et a donc été poursuivi en 2018. Avec l'objectif d'une part d'aider les DLA et les porteurs de projet à mieux se repérer dans les dispositifs d'aides à l'emploi toujours mobilisables et d'autre part de participer aux réflexions sur des alternatives à ces dispositifs.

Ainsi plusieurs travaux ont été menés en 2018 :

#### ▸ Recensement des dispositifs

- « Actualité des aides à l'emploi » : Mise à jour de la note de recensement des aides à l'emploi toujours mobilisables dans le contexte actuel de réduction de ces dispositifs et les aides spécifiques pour le secteur culturel a été produite avec l'Ufisc. Cette note repère est l'article le plus consulté sur le site internet (9000 vues en 12 mois).

<http://www.opale.asso.fr/article655.html>

*ANNEXE 24 : ARTICLE SUR L'ACTUALITE DES AIDES A L'EMPLOI*

- Intervention dans le cadre d'une matinée d'information du DLA 54 sur les aides à l'emploi, le 13 novembre 2018

*ANNEXE 25 : SUPPORT DE L'INTERVENTION*

- Participation au groupe de travail coordonné par Avise avec notamment la publication d'un espace ressource « Emplois aidés » pour les DLA sur Enée ressources

#### ▸ Sensibilisation au Fonds National Pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle (FONPEPS)

- L'article en ligne présentant ce dispositif spécifique au champ culturel a également fait l'objet d'une mise à jour régulière, les différentes mesures de ce fonds n'ayant pas été toutes opérationnelles au même moment.

<http://www.opale.asso.fr/article656.html>

*ANNEXE 26 : ARTICLE SUR LE FONPEPS*

- Recensement des questionnements des porteurs de projets sur la mise en œuvre du dispositif et relais auprès de l'Ufisc.

- Présentation du dispositif dans le cadre de différentes interventions publiques (matinée d'information du DLA 54 sur les aides à l'emploi en novembre 2018 ; atelier sur l'intermittence avec le DLA 92 en octobre 2018).

### ■ Intermittence

La complexité et les évolutions régulières du régime de l'intermittence ont mené le CRDLA Culture à produire depuis plusieurs années de la ressource sur le sujet et à proposer des actions spécifiques.

#### ▸ Production de ressources

- « Les intermittent.e.s et les employeurs du spectacle vivant » : article rassemblant des données sur les intermittent.e.s du spectacle et leurs employeurs, ainsi que des données sur l'emploi dans le spectacle vivant de façon plus globale.

*ANNEXE 27 : ARTICLE « LES INTERMITTENT.E.S ET LES EMPLOYEURS DU SPECTACLE VIVANT »*

- « Découvrir l'intermittence » : mise à jour, en collaboration avec l'Ufisc, de l'article décrivant les principes de base pour comprendre l'intermittence.

*ANNEXE 28 : ARTICLE « DECOUVRIR L'INTERMITTENCE »*

#### ▸ Intervention sur l'actualité du dispositif

- L'Ufisc et Opale / CRDLA Culture sont intervenus le 25 octobre 2018 pour le DLA 92 auprès de porteurs de

projets culturels, afin d'aborder l'historique du régime, ses spécificités juridiques, présenter l'intérêt et les conditions nécessaires pour avoir recours à l'embauche de salariés intermittents ou à d'autres types de contrats.

#### ■ **Égalité professionnelle femmes/hommes**

Depuis 2016 la question de l'égalité professionnelle est montée en puissance dans les missions du CRDLA Culture. Elle est intégrée de manière transversale à l'ensemble des actions mais fait aussi l'objet de projets spécifiques.

#### ▸ **Parité dans les musiques actuelles**

- **Saison Egalité #2** : Le CRDLA Culture est membre du comité de pilotage réunissant plusieurs acteurs régionaux (RIF, HF Ile de France, Arcadi) et nationaux (Fedelima, CNV) pour un travail sur l'égalité professionnelle dans les musiques actuelles : ateliers de formations/actions, rencontres, échanges de pratiques et production de méthodologies de travail, avec la mobilisation de plusieurs acteurs franciliens (lieux, écoles, etc.).

*ANNEXE 29 : DOCUMENT DE PRESENTATION DE LA SAISON #2*

- Contribution à la rédaction d'un article « **Les musiques actuelles sont à la traîne sur l'égalité h/f ?** » pour le magazine la Scène.

*ANNEXE 30 : ARTICLE DE LA SCENE*

- **Parité, égalité et culture, une plateforme ressource pour le secteur des musiques actuelles** : le CRDLA Culture s'est associé au projet de plateforme ressources en ligne axé sur l'égalité – parité dans les musiques actuelles mené par la Fedelima en partenariat avec le secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'objectif de cet outil, dont la mise en ligne est prévue pour 2019 est de partager largement des ressources (actualités, vidéos, données chiffrées, bibliographies, manifestes, annuaires de partenaires, d'accompagnateurs, etc.), des initiatives, des bonnes idées, des outils, .... et ce pour le plus grand nombre (structures de musiques actuelles, partenaires publics, enseignants, chercheurs, musiciennes/ musiciens, techniciennes/ techniciens, ....).

#### ▸ **Veille et sensibilisation**

Le CRDLA Culture poursuit ses travaux de veille et de sensibilisation à travers le repérage et le relais d'initiatives :

- L'animation de la rubrique "Égalité professionnelle" sur le site internet d'Opale/CRDLA Culture comportant une sélection de ressources sur l'égalité femmes/hommes dans le secteur culturel et plus largement dans le secteur de l'ESS : <http://www.opale.asso.fr/rubrique183.html>

*ANNEXE 31 : ARTICLE « FOCUS EGALITE HF DANS LES MUSIQUES ACTUELLES »*

*ANNEXE 32 : ARTICLE « RESSOURCES SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES »*

- La rédaction de la rubrique "travaux et actions en faveur de l'égalité femmes/hommes" de la lettre d'information du CRDLA Culture qui relaie l'actualité de la recherche, l'annonce de rencontres ou de projets sur cette thématique.

- Des études, analyses de données, enquêtes, etc. (exemple : étude de la répartition femmes/hommes dans les instances des fédérations copilotes du CRDLA Culture)

- L'utilisation d'une écriture inclusive sur tous les supports de communication et sur le site.

### **ACTION 2.3/ OUTILS ET METHODES SUR LE MODELE ECONOMIQUE**

#### ■ **Culturdiag : Outil d'auto diagnostic économique et financier dans le secteur culturel**

L'outil Culturdiag est aujourd'hui utilisé dans 4 régions : Pays de la Loire, Auvergne Rhône Alpes, Ile de France, Normandie, dans sa version numérique ou dans un fichier Excel. Le CRDLA Culture et le CRDLA financement assurent le suivi ponctuel des utilisateurs en cas de besoin. Le difficile déploiement de l'outil amène les CRDLA à mettre en place d'autres méthodes plus simples de diffusion pour 2019.

### 3/ METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION

#### ACTION 3.1/ VISIO-CONFERENCES

Depuis quatre ans, sont proposées aux chargé.e.s de mission DLA des formations courtes sous la forme de visioconférences de 2 heures. En 2018 un nombre important de temps ont été organisés, la plupart du temps en collaboration avec un réseau spécialiste du sujet traité :

THEMATIQUE	DATE	RESEAU PARTENAIRE	NB PARTICIPANTS
Utilité sociale et droits culturels	01-févr-18	Ufisc	14
Les enjeux du secteur culturel	08-févr-18	x	10
Les spécificités des collectifs d'artistes plasticiens	17-mai-18	Fraap	4
Participation. La coopération	14-juin-18	Avisé	30
Les spécificités de l'emploi dans le secteur culturel	20-juin-18	Ufisc	24
Participation. Comité d'appui	29-juin-18	Avisé	20
Territoires ruraux : quels besoins et quels accompagnements des structures culturelles ?	20-nov-18	Fédélima	4
Droits culturels, démocratie culturelle et démocratisation	03-déc-18	Cofac	4

ANNEXE 33 : SUPPORTS DE VISIO-CONFERENCES « UTILITE SOCIALE ET DROITS CULTURELS » ET « TERRITOIRES RURAUX : QUELS BESOINS ET QUELS ACCOMPAGNEMENTS DES STRUCTURES CULTURELLES ? »

#### ACTION 3.2/ FORMATIONS

Deux formations collectives ont été proposées en 2018 sur le secteur culturel et ses enjeux d'accompagnement. Pour la formation organisée par l'Avisé sur les accompagnements aux rapprochements et coopérations, le CRDLA culture, en lien avec le CRDLA social et médico-social, a fourni de nombreuses ressources et s'est impliqué dans le montage et le projet de formation de la consultante mobilisée. Deux personnes du CRDLA Culture sont par ailleurs intervenu dans le cadre des deux jours de formation.

THEMATIQUE	DATE	OBJECTIFS	NB PART.
Formation à Opale : Enjeux culturels et spécificités d'accompagnement du secteur	31-mai-18	- Proposer un focus de l'action du DLA sur le secteur culturel - Proposer des ressources - Travailler autour de la notion de chaîne d'accompagnement	8
Formation sur site pour les DLA d'Occitanie : Enjeux culturels et spécificités d'accompagnement du secteur	29-nov-18	- Préconiser des pistes d'amélioration des pratiques des chargé.es de mission  En Occitanie, apport de ressources spécifiques régionales	5
Intervention pour La Formation-action Avisé/Opale/Coopessance : Posture d'accompagnement des structures de l'ESS engagées dans des démarches de coopération, mutualisation, fusion	19/20-janv-18	- Adopter la posture adéquate - Accompagner des structures dans un contexte de conflit - Mobiliser l'intelligence collective	10

ANNEXE 34 : PROGRAMME DE LA FORMATION AUX DLA D'OCCITANIE

#### ACTION 3.3/ ACTIONS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DLA

- **Echanges avec les nouveaux chargés de mission**

Régulièrement de nouveaux.elles chargé.e.s de mission font leur entrée dans le réseau et Avisé en informe chaque mois les CRDLA.

L'équipe du CRDLA Culture contacte alors automatiquement par mail chaque nouveau chargé de mission afin de présenter les services du CRDLA Culture, leur présenter les nombreuses ressources qui les aideront dans leurs missions et leur proposer un entretien plus approfondi par téléphone ou de visu.

Outre le fait de susciter du lien entre les DLA et le CRDLA, ces échanges permettent une mise à jour de l'actualité de l'accompagnement dans le territoire concerné.

■ **Journées d'accueil des nouveaux DLA**

Le CRDLA Culture a participé activement aux journées d'accueil des nouveaux DLA les 19 et 20 octobre 2018 adressées prioritairement aux chargés.es de mission DLA ayant moins de 18 mois d'ancienneté dans le dispositif et auxquelles une quinzaine de personnes a assisté.

Entièrement animée par l'ensemble des CRDLA, la journée du 20 octobre a été l'occasion d'évoquer des éléments sectoriels problématisés autour de grandes thématiques d'accompagnement.

## ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES

### APPORTER UNE EXPERTISE EN REPONSE AUX PROBLEMATIQUES DES DLA



- Co-animation de l'atelier pour les prestataires DLA culture dans le cadre du Forum Entreprendre dans la Culture, 1<sup>er</sup> juin

### DEVELOPPER DES OUTILS, METHODES ET EXPERTISES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOI



- Parcours Emploi Compétences : production d'une note

*ANNEXE 35 : SUPPORT DE PRESENTATION DU PEC*



- Intermittence : veille, mise à jour de l'article repère sur le site du CRDLA Culture, productions de notes, interventions publiques en lien avec les DLA

*ANNEXE 36 : SUPPORT D'INTERVENTION « L'INTERMITTENCE DANS LE SPECTACLE »*

*CF ANNEXE 28 : ARTICLE « DECOUVRIR L'INTERMITTENCE »*

### METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION



- Co-animation de la visio-conférence « Utilité sociale et droits culturels »
- Co-animation de la visio-conférence « Les spécificités de l'emploi culturel »

*CF ANNEXE 33 : SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE*

*ANNEXE 37 : SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE*



- Co-animation de la visio-conférence « Droits culturels, démocratie culturelle et démocratisation »

*ANNEXE 38 : SUPPORT D'ANIMATION DE LA VISIO-CONFERENCE*

## AXE 4/ CONTRIBUER A LA COORDINATION, L'EVALUATION ET LA VALORISATION DU DISPOSITIF

### ■ Objectifs définis

- ▶ Contribuer aux bilans, évaluations et mesures d'impact sectoriels du dispositif
- ▶ Contribuer à la qualité du dispositif et participer aux temps de co-construction
- ▶ Coordonner le dispositif

### ■ Résultats visés

- ▶ Aboutir à une meilleure cohérence d'ensemble du dispositif
- ▶ Améliorer les coopérations entre les CRDLA
- ▶ Aider à la structuration des réseaux
- ▶ Disposer d'une évaluation sur le DLA et sur le CRDLA
- ▶ Participer à la communication générale du DLA avec Avise

### ↳ MISSIONS PERMANENTES

- ▶ Apport de réflexions et méthodes sur l'évaluation, restitution des expériences du CRDLA Culture à Avise et aux autres CRDLA
- ▶ Préparation et participation aux inter CRDLA et inter Régions / CRDLA, journées DLA, réunions Avise, réunions pilotes
- ▶ Comités de suivi du CRDLA
- ▶ Aide à la structuration des confédérations associées du CRDLA
- ▶ Coordination et gestion de la mission CRDLA

### ↳ ENJEUX PRINCIPAUX 2018-2019

Le CRDLA Culture s'est à nouveau largement impliqué en 2018 dans les travaux nationaux pour le projet DLA 2020, sur les évolutions portant sur Enée Activités, les temps d'accueil et de formation pour les DLA. Un nouveau pilotage national s'est mis en place et s'est donc posée la question de l'adaptabilité du DLA aux enjeux de l'ESS à venir. La perspective du reconventionnement des opérateurs DLA à partir de 2020 va amener l'ensemble des opérateurs à partager leurs perspectives de travail et les acteurs nationaux à renforcer le travail d'évaluation et de valorisation.

### ↳ DÉTAIL DES ACTIONS 2018

#### 1/ CONTRIBUER AUX BILANS, EVALUATIONS ET MESURES D'IMPACT SECTORIELS DU DISPOSITIF

##### ACTION 1.1/ BILANS ET EVALUATION MENES PAR OU AVEC AVISE

#### ■ Chantier « DLA 2020 »

En juin 2018 a été lancée par les pilotes et l'Avise une réflexion sur les évolutions potentielles du dispositif à l'horizon 2020 dans la perspective du prochain appel à projets. Ce chantier s'organise autour d'un appel à contributions afin de s'appuyer sur l'expérience et l'intelligence collective du DLA ainsi que pour mieux prendre en compte les spécificités territoriales.

Le CRDLA Culture participe activement à cette démarche en étant présente lors des comités de pilotage et en rédigeant des propositions. Cette dynamique se poursuivra en 2019 pour acter le cadre du DLA applicable pour le prochain appel à projets en 2020.

## 2/ CONTRIBUER A LA QUALITE DU DISPOSITIF ET PARTICIPER AUX TEMPS DE CO-CONSTRUCTION

### ACTION 2.1/ APPUIS ENTRE CRDLA ET AVEC AVISE

#### ■ Echanges et appuis entre CRDLA

Les CRDLA collaborent régulièrement avec pour objectif de s'informer mutuellement sur les travaux menés, d'échanger sur les pratiques professionnelles, les enjeux sectoriels, et de mettre en place des actions communes.

Ces échanges ont lieu pour la plupart dans le cadre des inter CRDLA coordonnés par Avise (4 en 2018) mais aussi lors de temps organisés par les CRDLA eux-mêmes.

Cette année, le CRDLA Culture a plus particulièrement travaillé avec trois autres centres de ressources :

- Le CRDLA financement dans le cadre d'un projet d'accompagnement des coopérations
- Le CRDLA social autour des modalités du FSE
- Le CRDLA sport sur la thématique des emplois aidés

#### ■ Echanges avec Avise

Avise étant le coordinateur national du réseau DLA et organisme intermédiaire pour le Fonds Social Européen, les échanges ont été comme à leur habitude nombreux et réguliers sur des questions variées portant sur les budgets, la communication, etc.

### ACTION 2.2/ LIENS AVEC LES PILOTES

#### ■ Nouveaux pilotes

Un nouveau pilote a fait son apparition dans le cadre du DLA : le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, en place et lieu du ministère du Travail. Les échanges ont donc été nombreux avec M. Yann Joseau, Conseiller auprès du Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et l'Innovation Sociale et ses services afin qu'il situe de manière précise les actions du CRDLA Culture.

Les échanges ont pareillement été nombreux avec la personne nouvellement chargée du dossier du CRDLA Culture au ministère de la Culture, Anne-Christine Micheu.

#### ■ Suivi de la mission

Le comité de pilotage du CRDLA Culture s'est tenu cette année le 15 mars 2018 et a rassemblé l'ensemble des financeurs, l'organisme intermédiaire ainsi que les deux fédérations copilotes de la mission CRDLA Culture.

A cet occasion, ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et la Caisse des Dépôts ont souhaité présenter les réponses liées au CRDLA Culture de l'enquête de satisfaction des CRDLA réalisée fin 2017 auprès des DLA.

Cet espace de rencontre et d'échange permet au CRDLA Culture de présenter le paysage culture et ESS et les grands enjeux sectoriels pour l'accompagnement des structures ; la place de la culture dans le DLA, les rôles clés du DLA dans l'accompagnement des structures culturelles ; ainsi que les principales réalisations.

Il permet également aux deux confédérations de faire état des enjeux et problématiques particulières de leurs adhérents.

### ACTION 2.3/ VALORISER LE DISPOSITIF AVEC AVISE

Le CRDLA Culture participe à l'alimentation et la diffusion régulière des outils de valorisation du dispositif le DLA + ainsi que le site internet dédié [www.info-dla.fr](http://www.info-dla.fr).

### 3/ COORDONNER LE DISPOSITIF

#### ACTION 3.1/ COORDINATION INTERNE

##### ■ Evolution de l'équipe

En 2018 l'équipe du CRDLA Culture a évolué avec l'arrivée en juin d'une nouvelle collaboratrice, Lorelou Coueslan, en tant que chargée d'animation du réseau DLA avec pour fonctions :

- d'être l'interlocuteur référent des chargé.es de mission DLA
- de participer à la valorisation et l'articulation du dispositif auprès des partenaires du DLA
- de participer à la production de la ressource écrite à destination des chargé.es de mission DLA, porteurs de projet, réseaux et autres accompagnateurs

Le temps nécessaire au recrutement et à son intégration a été important (168) et a mobilisé l'ensemble de l'équipe.

Dès son arrivée une période d'immersion de deux mois lui a été proposée avec un programme de visites sur site de plusieurs DLA, la participation à un séminaire de consultants en Bretagne et le séminaire national annuel des DLA régionaux, lui permettant une intégration rapide au réseau DLA.

##### ■ Pilotage interne de la mission

Les actions du CRDLA Culture ont donc été menées par une équipe de 7 personnes à Opale et de 3 dans les deux confédérations.

Les temps de travail de chacun des salariés affectés à la mission CRDLA étant variable cela entraîne une certaine complexité d'animation et de coordination de la mission, demandant un suivi rigoureux et régulier. Ce suivi s'exerce au travers d'outils (programme annuel co-construit, budget annuel, plan de mission par salarié détaillé par heure, fiches temps quotidiennes, etc.), de temps de coordination (réunion de suivi, réunion de travail thématique) et la rédaction des projets et bilans d'activité de la mission.

#### ACTION 3.2/ COORDINATION EXTERNE

Le conventionnement avec les confédérations est établi sur 3 années, au même rythme que le conventionnement avec le Fonds Social Européen.

Les missions qui leur sont confiées portent en priorité sur :

- L'organisation de temps de sensibilisation auprès des adhérents et la communication sur le dispositif DLA
- La production de ressources en direction des chargés de mission DLA et des acteurs culturels
- La participation aux moments d'échanges entre les DLA et les adhérents en régions

Un plan d'action est établi à chaque début d'année permettant de prioriser les actions à mener et le nombre d'heures nécessaire à leur réalisation.

Plusieurs réunions de coordination et de suivi de la mission ont ensuite lieu pendant l'année.

*ANNEXE 39 : CONVENTIONS PLURIANNUELLES AVEC LES CONFEDERATIONS*

#### ACTION 3.3/ GESTION DE LA MISSION

La gestion administrative de la mission s'effectue selon les règles du FSE, modifiées pour la nouvelle programmation et demandant un large éventail d'outils de gestion : la gestion des pièces justificatives du travail effectué et des frais engagés, le classement et l'archivage des documents et des pièces comptables afférentes, le suivi des contrôles.

#### ACTIONS DES FEDERATIONS CONVENTIONNEES



- Préparation et participation au comité de pilotage de la mission avec les financeurs du CRDLA
- Gestion administrative de la mission selon les règles du FSE
- Définition du plan d'action annuel avec Opale, suivi des projets
- Préparation et participation aux comités de suivi

# ANNEXES



> Les annexes sont téléchargeables via le lien web suivant :

[http://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2018\\_annexes\\_web\\_bilan\\_crdlaculture\\_opale.pdf](http://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2018_annexes_web_bilan_crdlaculture_opale.pdf)